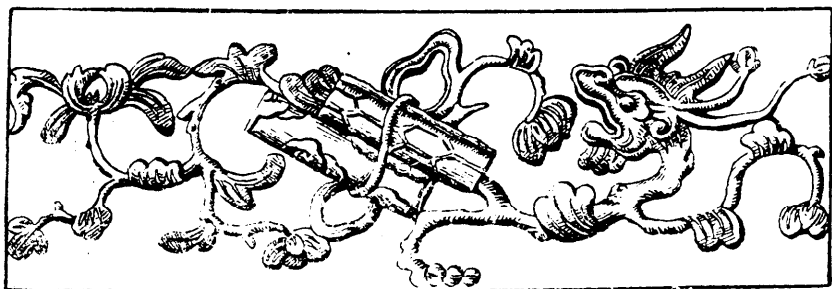


BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUE



28^e ANNÉE — N^o 4

OCTOB. - DÉC. 1941



L'ART ET LES CONSTRUCTIONS MILITAIRES ANNAMITES (1)

Par

Louis BEZACIER

Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Mon intention ce soir n'est pas de retracer toute l'histoire militaire annamite. Un tel sujet serait non seulement très long, mais de plus fort fastidieux. Je ne ferai qu'un résumé de cette histoire, à laquelle j'ajouterai quelques descriptions de costumes du XIX^e siècle. Je terminerai cet exposé par une courte description des différents ouvrages militaires, qu'il est encore possible de visiter, mais qui tous ou presque sont d'une date relativement récente.

J'arrêterai cette rétrospective de l'armée annamite au moment de notre arrivée en Indochine, moment où cette armée fut organisée sur de nouvelles bases, toutes occidentales.

*
* * *

L'histoire de l'armée annamite ne commence guère avant le règne de ĐINH-TIÊN-HOÀNG, c'est-à-dire vers la fin du X^e siècle, époque où ce roi, premier de la dynastie qu'il fonda, prit les armes pour refouler l'invasion chinoise. Mais, si l'organisation vraiment rationnelle de l'armée est due à ce roi, il ne faut pas en conclure qu'auparavant, les Annamites n'avaient aucune armée.

(1) Conférence faite au Musée Louis-Finot, à Hanoi, le 3 Février 1941, sous les auspices de la Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

La première qui nous soit connue par les textes, date de l'occupation chinoise, et remonte aux environs du 1^{er} siècle de notre ère, lorsque le Tonkin d'alors, le Kiao-tche, était gouverné par un préfet chinois du nom de SI-KOUANG. Ce préfet « prit toute une série de mesures les unes importantes, les autres un peu puérides. Il fonda des écoles ; il fit enseigner aux indigènes l'usage de la charrue qu'ils ne connaissaient pas encore » . . . ; mais l'innovation qui, pour nous aujourd'hui, est la plus importante, est « le recrutement régulier d'une milice armée et exercée à la chinoise » (1).

Nous ignorons complètement qu'elle était la composition de cette armée. Par contre, les documents que nous possédons sur l'armement des troupes de cette époque sont assez nombreux, et proviennent tous des nombreuses fouilles effectuées dans les tombeaux Hán de la région de Thanh-Hoá. La plupart des pièces découvertes furent publiées par M. GOLOUBEV dans son article sur l'Age du bronze, auquel nous allons nous reporter (2).

Cet armement était composé presque entièrement de haches, de lances, de poignards, d'arcs et d'arbalètes. Les hommes de cette armée étaient vraisemblablement revêtus d'une cuirasse de peau — peau de buffles sans doute — d'origine chinoise, dont le mode de fabrication nous est donné par le *Tcheou-li* (3), ouvrage chinois du 12^e siècle avant notre ère. Cette cuirasse était composée de deux pièces, correspondant aux deux parties du corps, au-dessus et au-dessous des reins (4). Il semble que l'assemblage de la partie supérieure ait fourni le modèle des plaques d'armure que nous verrons dans un instant. A côté de cette cuirasse de peau d'influence chinoise, devait en exister une seconde, celle-ci en écorce d'arbre, pareille à celles que portent encore les Dayak de Bornéo (5). Nous en retrouvons une représentation sur certains bas reliefs d'Angkor et du Bayon. Cette cuirasse en écorce d'arbre se retrouve aussi chez les Lolo, population du Nord du Tonkin et surtout du Yunnan.

(1) H. MASPERO : *Etudes d'Histoire d'Annam* (BEFEO., t. XVIII, III, 1918, p. 12).

(2) V. GOLOUBEV : *L'Age du bronze au Tonkin et dans le Nord-Annam* (BEFEO., t. XXIX, 1929, pp. 1-46).

(3) Edouard BIOT : *Le Tcheou-li ou Rites des Tcheou*, Paris, Imprimerie Nationale, 1851, 2 vol.

(4) Cf. BIOT : *Le Tcheou-li*, I, note II, p. 108. Cet ouvrage indique également la fabrication des différentes cuirasses de peau (pp. 506 à 509).

(5) Cf. V. GOLOUBEV : *L'Age du bronze* . . . p. 20.

Nous voyons donc dans cette armée des éléments chinois, comme cette cuirasse de peau, juxtaposés avec des éléments indonésiens plus anciens.

Les cuirasses en métal, généralement en bronze, devaient être réservées aux officiers. Ce genre de protection ne doit pas être antérieur aux Hán, car il n'en est pas question dans le *Tcheou-li*. Ces cuirasses, dont quelques éléments furent trouvés à Đông-Son, devaient être fabriquées en plusieurs pièces. La figure A, Planche LVII, représente une plaque carrée, dont nous retrouvons l'équivalent dans les plaques pectorales des officiers annamites du 19^e siècle ; les Figures B-C (même Planche), des plaques oblongues dont la place exacte dans la cuirasse est assez difficile à déterminer. Les Figures D-E (même Planche) représentent une boucle de ceinture recto et verso. La ceinture elle-même devait être en cuir, et fixée à cette boucle au moyen de petits trous que l'on voit le long de chaque bord extérieur. Cette armure devait être complétée par un casque, également en bronze, ressemblant étrangement à un casque moderne allemand (Fig. F, Planche LVII). Il fut découvert lui aussi dans une tombe Hán de la province de Thanh-Hoá.

A côté de ces différentes pièces d'armure, de nombreuses armes furent découvertes dans ces tombes, datant toutes des premiers siècles de notre ère. La plupart proviennent des fouilles exécutées dans le Thanh-Hoá par M. PAJOT. La plus belle arme que nous possédons de cette époque est une épée (Planche LVIII-A). Cette magnifique pièce est complète. La lame, dont la pointe est émoussée, mesure 0^m 60 de long sur 0^m 045 de large, et laisse voir, malgré sa grande oxydation, un dessin en losange qui se détache assez distinctement en noir sur le fond grisâtre du métal poli. Elle est à deux tranchants et sa section transversale est un losange très étiré. La poignée, que l'on croirait à première vue trop petite pour une main d'homme, porte des rondelles entre lesquelles se logeaient les doigts. Le pommeau affecte la forme d'une cupule qu'entoure un cercle. La garde est ornée de festons finement ciselés (1). L'ensemble, lame, garde, poignée et pommeau, ne forme qu'une seule pièce. Cette arme est très vraisemblablement l'œuvre d'un armurier chinois. Le *Tcheou-li* nous donne la fabrication de ce genre d'arme, dans lequel il entrait environ 1/5 du poids total d'étain. Ce même ouvrage nous donne en plus les proportions que doivent avoir ces épées, ainsi que leur longueur. Il en existait de 3 dimensions. Les

(1) Cf. GOLOUBEV : *L'Age du bronze...*, p.7.

plus grandes avaient trois pieds de longueur, ou 0^m 60 (le pied Tcheou égalant 0^m 20) ; elles étaient destinées aux soldats d'élites. Les épées de longueur moyenne avaient 0^m 50 et étaient destinées aux soldats moyens. Les petits soldats étaient pourvus d'épée de petites dimensions, de 0^m 40 de longueur (1).

Les armes qui sont les mieux représentées dans les nombreuses tombes explorées par M. PAJOT, sont la hache, la lance et le javelot. Il faut également compter de nombreux spécimens de poignards. Par contre, les pointes de flèches sont rares. Toutes ces armes, contrairement à la belle épée que nous venons de voir, semblent de fabrication indigène. Nous avons groupé, Planche LVIII-B, en plus des différentes armes employées, un assortiment de haches de différents modèles, de la hache simple symétrique à la hache double asymétrique (Fig. d, Pl. LVIII-B). Ces haches appartiennent à un type déjà évolué de la hache de bronze. Elles ont toutes une douille d'emmanchement. Lorsqu'elles étaient à tranchant asymétrique et pointues, nous dit M. GOLOUBEV, on les fixait à un manche recourbé et fourchu dont un bout s'enfonçait dans la douille. Ce genre de montage était certainement réservé aux haches utilisées en guise d'armes de jet, comme la « cateia » des guerriers celtiques et le « boumerang » des Australiens (2). Pour les petites haches symétriques à tranchant courbe, on avait recours à une pièce de bois disposée perpendiculairement au manche proprement dit (Planche LII en haut, Fig. (1). Les lances et javelots (Fig. a-a, Pl. LVIII-B) sont également munis d'une douille pour permettre leur emmanchement à la hampe. Les plus grands exemplaires ont 0^m 44 de longueur. Ceux de taille moyenne de 0^m 25 à 0^m 30. Les ailerons sont tantôt larges et plats, tantôt très réduits. La nervure médiane est généralement très accusée. Les poignards mesurent jusqu'à 0^m 25. Ils sont à tranchant biseauté comme le glaive que nous avons vu il y a un instant. La lame et la poignée sont faites d'une seule pièce, et la garde est simplement accusée par une légère saillie.

Les pointes de flèches (Fig. c, Pl. LVIII-B) sont triangulaires et sont certainement de fabrication locale. Elles étaient obtenues en refondant des objets de bronze. Les vieillards expérimentaient le son de ces

(1) E. BIOT : *Le Tcheou-li*, II, p. 496-497. M. GOLOUBEV (*op. cit.*, p. 7, n. 1) rapproche ces glaives de l'acinacès des Scythes.

(2) Cf. GOLOUBEV : **L'Age du bronze...**, p. 13.

objets en les frappant et ne prenaient que ceux dont le son leur paraissait convenable (1). La rareté de ces pointes de flèches en bronze fait supposer que ces soldats se servaient également de pointes de flèches en bois. Ces flèches étaient empoisonnées. La fabrication de ce poison était tenue secrète sous serment. Ces dernières pièces nous amènent à parler des arcs dont étaient pourvus la plupart des soldats. Ces arcs à simple courbure (Planche LII en bas, Fig. 2) de grande dimension étaient, si nous nous basons sur les reproductions de tambour de bronze, nettement différents des arcs chinois, lesquels étaient à double courbure (Planche LIII en haut, Fig. 3). Ils étaient composés simplement d'une grande verge de bois de plusieurs pieds de haut.

Toutefois, les textes nous disent que les milices étaient armées et exercées à la chinoise. Il devait donc exister dans la même armée les deux sortes d'arcs, à simple courbure, arc indigène, et à double courbure arc chinois. A ces différents modèles d'arcs il faut certainement ajouter la présence d'arbalètes dont nous retrouvons la survivance chez les *Murong*, peuplade proche-parente des Annamites.

Le Tcheou-li nous donne la description de ces différents modèles d'arcs et d'arbalètes. Voyons les donc très brièvement.

Les arcs sont de plusieurs sortes suivant l'emploi que l'on en veut faire. Les grands arcs sont donnés à ceux qui apprennent à tirer. On leur donne d'abord des arcs de moyenne force, puis des arcs forts, enfin des faibles, suivant le but à atteindre. Il existe également plusieurs sortes d'arbalètes. On a d'abord l'espèce *kia* et l'espèce *seou*, qui servent à l'attaque et à la défense des remparts. Ces arbalètes sont faibles, pour permettre aux tireurs de tirer plus vite, étant pressés et rapprochés les uns contre les autres. Puis il y a l'arbalète *thang* et la grande arbalète qui servent à combattre sur les chars, ou en terrain découvert. Celles-ci sont plus fortes afin qu'elles puissent atteindre leur but, les soldats avançant et reculant tour à tour. On distingue également plusieurs modèles de flèches. Il y a les flèches appelées serpentantes et les flèches à lien qui servent pour lancer le feu, et qu'on appelle « étoiles qui changent de place ». Puis les flèches meurtrières et les flèches d'attente qui tuent lorsqu'elles touchent. Elles sont plus pesantes que les précédentes. Ces flèches servent pour attendre l'ennemi et tirer de près.

(1) H. MASPERO : *Etude d'histoire d'Annam*, BEFEO., t. XVIII, 1918, III, p. 9-10.



elles n'ont pas une grande portée, mais entrent profondément. Enfin il y a les flèches qui servent pour la chasse ou pour le plaisir (1).

J'ai résumé, au cours de ces quelques pages, à peu près tout ce que nous connaissons de cette ancienne armée annamite des premiers siècles de notre ère, armée entièrement organisée par les Chinois et très probablement encadrée par eux.

Il nous faut ensuite venir jusqu'au 10^e siècle pour retrouver traces de cette armée annamite. Mais là, nous assistons à une organisation, non plus faite par un préfet chinois, et donc chinoise en grande partie, mais exécutée entièrement par un Annamite fondateur d'une dynastie. Nous sommes sous le règne du roi ĐINH-TIÊN-HOÀNG, dont la capitale était fixée dans le magnifique site de Hoa-Lư, son village natal.

En la 5^e année *thái-bình* (974), le roi ĐINH-TIÊN-HOÀNG organisa complètement l'armée. Il divisa son territoire en 10 *đạo*. Chaque *đạo* en 10 *quận*, chaque *quận* en *lữ*, chaque *lữ* en 10 *tốt*, et chaque *tốt* en 10 *ngũ*, comprenant 10 hommes (2). Ce qui portait l'effectif total à un million d'hommes. Cette formidable armée ne devait certainement pas être entièrement sous les drapeaux. Elle n'existait que sur les registres, et formait ce que nous appelons des réserves, ne laissant seulement à la disposition du roi qu'un nombre d'hommes suffisant pour la défense rapide du territoire, en somme une armée de couverture.

Que ce soit sous les Đinh, les Lý, les Trần ou les Lê, nous aurons toujours à faire à une armée de soldats-cultivateurs. C'est ainsi que sous les Lê, par exemple, le service était divisé en cinq tours. Pendant que le premier tour faisait son service, les quatre autres rentraient à la campagne cultiver leur champ, et ainsi de suite. Il se trouvait donc une grande armée sur les registres, et toute prête, étant exercée, sans qu'il y est pour cela un grand nombre d'hommes en casernes.

Les soldats de cette époque étaient pourvus d'un casque de cuivre en forme de pyramide tronquée, composée de quatre plaques de métal, reliées aux angles par des coutures de cordes. Un peu plus tard on fait donner une cuirasse à tous les soldats, mais on ne dit pas en quoi était faite cette cuirasse.

(1) E. БЮТ : *Le Tcheou-li*, II, pp. 240-242 et notes.

(2) D'après la monographie, VIII, « Armée », chap. 39-41, du *Lịch triều hiến chương loại chí*, de PHAN-HUY-CHỦ

En 977, les costumes officiels, copiés sur ceux de Chine, furent réglementés et des titres nobiliaires différents pour les civils et les militaires furent créés.

Parmi ces nombreuses troupes, une garde fut prélevée parmi les hommes les plus robustes et les plus braves du royaume. Sur le front de ces soldats étaient tatoués trois caractères signifiant : « Armée du Fils du Ciel ». Ce qui eut le don de vexer l'Empereur de Chine, qui seul avait ce droit. Ces soldats formaient la garde impériale, qui fut fondée par l'empereur LI-THÁI-TÔN, en 1028. Elle se composait d'environ 2.000 hommes divisés en 10 vê ou régiments. L'armement de ces troupes se composait, comme dans les premiers siècles, d'arcs, d'arbalètes, de boucliers de bois, de lances de bois et de bambou.

L'armée, nous dit M-TOUAN-LIN, était divisée en corps nombreux, distingués par des noms particuliers et toujours subdivisés en aile droite et aile gauche, subdivision qui restera jusqu'au 19^e siècle. Les officiers et soldats sont passés en revue et font l'exercice une fois par mois. Le reste du temps ils vivent chez eux et cultivent leur champ. La solde se fait une fois l'an, le 7^e jour de la 1^{ère} lune ; ce jour-là, chaque soldat reçoit 300 sapèques et deux pièces d'étoffes, l'une de soie, l'autre de coton. Il reçoit en outre, toute l'année, des graines pour sa nourriture, et au premier jour de l'an, un plat de riz cuit avec du hachis de poisson bien accomodé (1).

Au 17^e siècle, le P. DE RHODES nous donne les renseignements suivants sur la solde des soldats. « En la même façon que le Roy donne des villes et des places aux Capitaines pour reconnaître leur mérite et leurs peines, il les donne aussi aux principaux soldats pour leur servir de solde ou pour salaire de leur vertu. Avec cette différence qu'il donne souvent plusieurs places à un seul Capitaine, et il n'en donne souvent qu'une à plusieurs soldats... Et pour le soldat de moindre considération, c'est ordinairement à leur capitaine de leur payer la solde au nom du Roy, comme si c'était en partie pour subvenir à ses frais et pour entretenir tel ou tel nombre de soldats que plusieurs villes leur ont été assignés avec pouvoir d'en tirer tribut ». (2)

(1) HERVEY DE S'DENIS : *Œuvres de Ma-Touan-Lin*, 2^e partie : Les Méridionaux, Le Kiao-tche, p. 356.

(2) H. P. DE RHODES : *Histoire du royaume du Tonquin*, p. 31.

Chaque roi, quelque soit la dynastie, apporta des modifications, parfois importantes dans l'armée annamite. Ces modifications portaient sur les divisions administratives, sur les effectifs et même sur le commandement. Elles étaient souvent commandées par les besoins du moment.

C'est ainsi qu'au 10^e siècle le territoire fut divisé en *đạo*, puis au 13^e en *lộ*. De même pour les *quận*, dont le nom ne fut pas changé, mais l'effectif profondément modifié ; de 100.000 qu'il comprenait sous les Đinh, il fut réduit à 2.400 sous les Trần. Sous cette dynastie Trần le nombre de miliciens étaient réduit de un million d'hommes à 100000, comprenant les *Cấm-vệ* (régiment de défense du palais) et les *lộ* (troupes des différentes provinces).

En la 7^e année *Quang-Thuận* (1466), le roi LÊ-THÁNH-TỐN, tout en conservant les divisions administratives antérieures, dans lesquelles étaient réparties les différentes troupes suivant les besoins et la situation de la province, divisa son armée en 5 *phủ*, ou corps d'armée. Au sommet de la hiérarchie militaire se trouvait le généralissime, appelé le Maréchal du Centre. Les 4 autres *phủ* portaient les noms des quatre points cardinaux. Chacun de ces corps d'armée avait un Maréchal à sa tête, et était réparti en moyenne sur deux provinces.

L'armée au 15^e siècle, lors du rétablissement de la dynastie des Lê, fut répartie en trois sortes de troupes, bien distinctes, non seulement pour le service effectué, mais également par le recrutement.

Il y avait tout d'abord les *vệ*, régiment de la garde royale, qui au 15^e siècle se recrutaient surtout dans le Thanh-Hoá et le Nghệ-An, et au 19^e siècle, avec l'avènement des Nguyễn, dans les provinces du Sud-Annam, Bình-Định, Quảng-Ngãi.

Ensuite, les *cơ*, régiments, répartis dans les provinces frontières, entre autres, celles de Cochinchine. Enfin, la milice affectée aux mandarins civils provinciaux, et qui était appelée les *linh-lộ*. Cette milice était complétée par les *linh-trạm*, qui assuraient le courrier.

Les renseignements que nous possédons sur l'armée du 17^e et du 19^e siècle sont assez précis. Ils nous sont fournis par l'ouvrage annamite sur les institutions militaires, intitulé *Lịch triều hiến chương loại chí* (1),

(1) Le *Lịch triều hiến chương loại chí* de PHAN-HUY-CHÚ contient dix monographies en 49 chapitres. Nous n'avons utilisé ici qu'une petite partie de la monographie sur les Institutions militaires (8^e monographie), qui comprend 12 chapitres (chap. 39 à 41). Cf. TRẦN-VĂN-GIÁP : *Les chapitres bibliographiques de Lê-Qui-Đôn et de Phan-Huy-Chú* (Revue de la Société des Etudes Indochinoises, 1938).

qui m'a été partiellement traduit par M. TRẦN-HÀM-TÂN, Lettré à l'Ecole Française, et par les nombreuses relations des missionnaires de cette époque, parmi lesquels il faut citer les R. P. DE RHODES, TISSANIER, VACHET, etc. Les renseignements que nous donnent ces missionnaires concordent assez souvent avec ceux tirés des ouvrages annamites.

Voyons donc brièvement cette organisation militaire aux environs des 17^e et 18^e siècles. Elle ne variera guère jusqu'au 19^e siècle que dans de simples questions de détail, qu'il serait fastidieux de relever ici.

Je vous ai dit que l'armée était divisée, pour l'époque à laquelle nous sommes arrivés, en deux armées principales. Les *vệ*, ou garde royale, et les *co*, régiments de l'intérieur. Cette garde royale était assez importante, quoique le chiffre ne puisse en être fixé avec certitude. Le P. DE RHODES donne le chiffre de 50.000 hommes. Chaque fois que le roi sort de son palais, nous dit cet auteur, il est précédé de 10 à 12.000 hommes et trois cents éléphants. Ces soldats sont tous vêtus de la même livrée, un justaucorps de soie violet obscur, un caleçon de même étoffe, et un bonnet de crin renversé par le haut, que le roi leur donne au commencement de l'année quand ils prêtent le serment de fidélité. Les armes de ces soldats sont le mousquet, la lance, l'arc et le cimeterre (1). C'est également les armes des troupes de l'intérieur, les *co*, dont l'effectif est d'environ 60.000 hommes, d'après le P. TISSANIER. Dans ce chiffre n'est pas inclus celui des matelots au nombre de 15.000, chiffre qui paraît peut-être un peu exagéré. Le nombre de galères était de 500 environ. Chacune de ces galères était armée au début du 17^e siècle de 3 canons, l'un à l'avant, deux autres à l'arrière, Les rameurs étaient au nombre de 25 de chaque côté, soit 50. En plus de ces rameurs étaient un nombre indéterminé de soldats pour le combat. Ces galères étaient en général peintes et très bien dorées, nous dit le P. TISSANIER (2). Les rameurs se tenaient debout, et tournés face à la marche du bateau.

Revenons à notre infanterie, qui était l'arme principale de cette époque, quoique la marine joua un très grand rôle dans la guerre entre les rois du Tonkin et ceux de la Cochinchine.

Je voudrais pour terminer cet exposé sur l'armée annamite, vous donner un classement des différents grades de cette armée aux 18^e et 19^e

(1) R. P. DE RHODES : Divers Voyages du P. Alexandre de Rhodes..., Paris, 1666, pp. 100-102.

(2) R. P. TISSANIER : Relation du voyage du P. Joseph Tissanier..., Paris, 1663, p. 118.

siècles. Ce n'est pas chose facile. Pourtant, les renseignements ne nous manquent pas, ce serait plutôt le contraire. Mais ce qui est très ennuyeux pour cette partie, c'est que les nombreux documents que nous possédons ne concordent pas toujours, aussi est-il très difficile d'en tirer quelque chose de précis.

Au sommet de la hiérarchie, nous avons d'abord les cinq généralisimes, les **Ngũ-Quân** : le Maréchal du centre, qui est le plus important, puis ceux de l'armée de l'aile droite et de l'aile gauche, enfin ceux de l'avant-garde et de l'arrière-garde. Sur cette projection (1), vous avez au milieu le Maréchal du centre, mandarin du 1^{er} degré, 1^{er} classe (chaque degré comprend 2 classes, et il y a 9 degrés et 18 classes de mandarinat pour les **Quân-Vệ** ou mandarins militaires). A droite, c'est le Maréchal de l'avant garde (Planche LIX à gauche) ; à gauche de dos, le Maréchal de l'aile droite. Pour tous ces Maréchaux le costume ne diffère pas, ni dans la forme ni dans le dessin, seule la couleur de ce costume les distingue. Au même grade que ces cinq Maréchaux, il faut citer le **Thông-Chê** ou Maréchal-Amiral. Vient ensuite le **Đề-Độc**, ou Général, certains auteurs l'appellent Général de division, d'autre de brigade. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vouloir pousser trop loin ce rapprochement avec l'armée française, le commandement étant souvent nettement différent. Contentons-nous donc de l'appeler Général tout court. Il commande en principe une province militairement importante, et a sous ses ordres plusieurs régiments dont le chiffre n'est pas fixé avec exactitude. Après lui nous avons le **Chánh Lãnh-Binh** et le **Phó Lãnh-Binh** - Colonel et Lieutenant-Colonel, commandant les troupes d'une province secondaire. Le **Chánh Lãnh-Binh** commande 7 *cơ* ou régiments. Le **Chánh Quân-Cơ** est assisté d'un **Phó Quân-Cơ**, il commande le régiment ou *cơ*, comprenant 500 hommes, effectif comparable à notre bataillon. Nous lui donnerons donc au 1^{er} le titre de Commandant. Pour les *vệ* ou régiments de la Garde impériale, ce sont des **Chưởng-Vệ** dont voici quelques représentants. Celui de gauche porte le **Mao-Tiệt**, ou Porte-repect de S. M. (Pl. LIX, à droite). Celui de droite est en grande tenue, et celui du centre en tenue ordinaire, de couleur

(1) Les différents costumes de mandarins militaires n'ont pu être reproduits. Les projections que nous avons utilisées pour notre conférence ont été exécutées d'après des aquarelles de M. **NGUYỄN-VĂN-NHÂN** et données à l'Ecole Française par M. BRIÈRE. Toutefois nous avons fait copier en dessin à la plume quelques uns des costumes de ces mandarins militaires d'après les originaux de M. **NGUYỄN-VĂN-NHÂN**. Ces dessins ont été exécutés par M. **TRẦN-HUY-BÁ**, Dessinateur à l'Ecole Française.

bleu-ciel uni, il est suivi d'un *linh-vệ* ou garde impérial. Le *cờ* se divise en 10 *đội*, comprenant chacun 50 hommes. Chaque *đội* est commandé par un **Chánh Suất-Đội** ou Capitaine que l'on désigne souvent sous le nom de **Đội**, ou encore de **Lệ-Mục**. Il est assisté d'un **Phó Suất-Đội** (1), le Lieutenant.

Chacun de ces *đội* se subdivise en 5 *thập*, ou décurie, comprenant 10 hommes, commandé par un Cai. Enfin, pour terminer, il y a le *ngũ*, ou l'escouade, comprenant 5 hommes, et commandé par un **Bếp**, ou Caporal, appelé aussi **Ngũ-trưởng**.

Les différents grades de l'armée annamite sont indiqués par une broderie pectorale, appelé *bổ-tử*, et composée d'une pièce d'étoffe carrée, sur laquelle sont représentés différents animaux, correspondant chacun à un grade de mandarinat, et non de commandement.

Nous donnons, Planche LX, les dessins de ces insignes.

Le N° 1, représenté par le « ki-lân » ou licorne, est porté par les mandarins des deux classes du I^{er} degré, les maréchaux.

Le N° 2, représenté par le « bạch-trách » — animal fantastique, est attribué aux généraux, au **Đế-Độc**, par exemple, mandarin de 2^e degré.

Le N° 3, le lion, « *sur-tử* », est porté par les **Lãnh-Binh**, Colonels, et les **Chương-Vệ**, commandant les régiments de la Garde impériale, tous mandarins de 3^e degré.

Le N° 4, le tigre, « *hổ* », est attribué aux mandarins du 4^e degré, dans lesquels sont classés les **Quản-Cờ** — chefs de régiments provinciaux. Le 7^e degré — certaines catégories de Sergent — portent le guépard, « *buru* », ressemblant de très près au N° 4.

La panthère, « *báo* » du N° 5 est attribué aux mandarins du 5^e degré, les Capitaines, et le N° 6, l'ours ; « *hùng* », aux Lieutenants, mandarins du 6^e degré. Le N° 7, le cheval zébré, « *hải-mã* », est porté par les mandarins du 8^e degré, comprenant des sergents, des caporaux et même des miliciens de la garde impériale. Enfin le N° 8, le rhinocéros, « *tê-ngưu* », est attribué aux mandarins du 9^e et dernier degré, c'est-à-dire certains miliciens, caporaux, ainsi qu'aux Sergents-fourriers ou **Thơ-Lại** (2).

(1) Le **Chánh Suất-Đội** et le **Phó Suất-Đội**, que nous traduisons ici par Capitaine ou Lieutenant, est traduit par Sergent par l'auteur des dessins.

(2) Cette classification sommaire a été établie d'après l'article de BAULMONT : *Les troupes du Đại-Việt-Quốc*, paru dans la *Revue Indochinoise*, N° 20, Octobre 1905 pp. 1441-1463.

Voici maintenant quelques soldats des différentes armées. En haut, à gauche, nous avons un Sergent d'artillerie habillé de soie rouge portant un fanion. A côté, un Artilleur de la Garde impériale, un **Hộ-Vệ Thiệu Pháo**, allumant un canon à fusées. A droite, tenant son cheval par la bride, un milicien de la cavalerie impériale habillé de soie jaune avec liséré bleu. En bas, nous avons d'abord à gauche, un milicien de la compagnie des **Long-Thuyền** (barque du dragon). Ces miliciens se tiennent et rament à bord des barques impériales. Leur costume de soie rouge est orné de nombreux dessins et bordé d'une large lisière bleue. Sur la poitrine, dans un petit cercle, qui n'est autre que l'écusson, on lit **Lính Long-Thuyền**, Milicien de la compagnie des **Long-Thuyền**. A côté de lui se trouve un milicien du **Trần-Vũ**, c'est-à-dire milicien chargé de la garde de la prison centrale appelée **Trần-Vũ**, et de l'exécution des condamnés à la peine capitale. Un **lính Hộ-Vệ**, milicien de la Garde impériale, habillé d'une robe de dessus toute de soie rouge, et par dessous d'une robe bleue. Son grade dans le mandarinat est plus élevé que celui d'un Sergent des régiments provinciaux. Un **Thần-Cơ** ou Artilleur, près de son canon. A gauche, deux miliciens porteurs l'un, du pavillon de la compagnie Kim-Ngô, l'autre de la bannière **Phiên-Văn**. Deux autres miliciens, l'un de la compagnie **Cầm-Y**, l'autre du régiment **Hùng-Nhuệ**. Le premier vêtu de satin rouge, est chargé uniquement du service dans le Palais, le second est un milicien faisant partie de l'armée chargée de la défense de la Capitale. Pour terminer cette série de costumes, il nous reste à voir les élèves. Nous avons les élèves de l'Ecole militaire supérieure dite **Anh-Danh**, qui reçoit les fils des grands mandarins militaires, du 3^e degré et au-dessus. On y enseigne l'escrime. Au bout de trois ans d'étude, les élèves sont nommés **Suất-Đội**, et iront servir dans différents corps de l'armée impériale ; et les élèves, de l'école militaire dite **Giáo-Dưỡng**, où on apprend aussi l'escrime. Elle ne reçoit que les fils de mandarins militaires à partir du grade de **Suất-Đội**. La durée des études est de 6 ans, au bout desquelles les élèves sortent également **Suất-Đội** dans l'armée impériale.

Le dessin de la couverture représente deux élèves de cette dernière école militaire faisant de l'escrime, un exercice qui n'a absolument rien de comparable avec l'escrime occidentale.

Je crois qu'il est utile de dire quelques mots sur les différents examens et concours militaires.

Pour la période antérieure au 18^e siècle, les textes annamites ne parlent pas de ces examens, qui devaient certainement exister, mais ne devaient

pas être très bien réglementés. C'est le roi Dụ-Tôn qui, en la 4^e année *Bảo-Thái*, 1723, fixe les règlements des concours militaire (1).

Tous les trois ans s'ouvrait un grand concours réservé aux hommes ayant réussi aux concours régionaux qui avaient lieu également tous les trois ans, mais l'année précédant celle du grand concours. Ces concours, régionaux étaient ouverts à tous les hommes dépendant des armées extérieures, c'est-à-dire des provinces frontalières, aux hommes de talent, aux miliciens en casernes. Le programme consistait en questions sur un ouvrage militaire simple, en exercices tels que monter le cheval avec une lance, savoir tenir une épée avec un bouclier, et de danser avec le couteau. Ceux qui étaient reçus avaient droit au titre de *Viên-Sinh*, *Học-Sinh* et *Biện Sinh*.

Le programme du grand concours était plus élevé. Il consistait en interrogations sur le sens des 7 livres militaires, en lutte et sur certaines questions d'ordre militaire à développer. Le titre de *Tạo-Sĩ* était délivré aux élèves reçus.

En 1730, 2^e année *Vĩnh-Khánh-Đề*, ces règlements furent modifiés et les concours furent divisés en trois épreuves. La première consistait à tendre à fond une arbalète pesant 45 à 55 cân, soit environ 27 kg., et de manier un couteau de 27 à 30 cân, soit 18 kg, « comme une fleur », ajoute le texte. A la deuxième épreuve, les élèves tiraient des flèches au moyen de l'arc et de l'arbalète. Enfin à la troisième épreuve, des questions étaient posées sur les 7 ouvrages militaires. Les titres obtenus étaient les mêmes que précédemment.

Ces concours ne donnaient pas droit à l'entrée dans les écoles militaires, qui étaient réservées aux fils d'officiers. Certains titres et des récompenses étaient attribués aux plus méritants.

Voyons maintenant l'art militaire proprement dit, art qui dépend uniquement ou presque de la géomancie.

Les livres traitant de cette question nous donnent d'abord les qualités que doit posséder un commandant en chef. Voici les principales. Il doit savoir distinguer les hommes aptes ou inaptes au service militaire ; être sévère pour lui comme pour les autres généraux ; être calme dans la défaite comme dans la victoire. Il devra se montrer impénétrable. Avec les étrangers, se tenir toujours en défiance. Il ne dira jamais la vérité.

(1) Les renseignements sur les concours militaires sont extraits du *Lịch triều hiến chương loại chí*.

Il doit rechercher en tous lieux les talents timides ou ignorés. Les gens capables fuient les charges publiques, et se réfugient dans des endroits cachés ; il doit les en arracher. Il doit savoir profiter des circonstances et prendre rapidement ses décisions, profiter des dissensions de l'ennemi, connaître le nombre, la position et les intentions de ses ennemis et ne pas négliger s'il est attaqué au Nord, de garder le Midi, l'Est et l'ouest. Enfin il doit connaître à fond l'art militaire, savoir pronostiquer les événements d'après les signes atmosphériques et planétaires. Ensuite, suivent de nombreux conseils sur l'art militaire. Je n'en donnerai que quelques-uns. Le pays à garder doit être défendu par des forts et des retranchements en terre, situés au sommet des collines et des rochers, et au confluent des cours d'eau. L'attaque d'une place forte ne doit s'opérer que sur trois côtés seulement afin de laisser aux assiégés une ligne de fuite. Si on investissait entièrement la place, les assiégés sachant qu'il n'ont plus aucun moyen de fuir, se défendraient avec désespoir et la lutte pourrait s'éterniser au grand préjudice de l'assiégeant. Les faibles et les malades doivent être employés pendant les combats à tromper l'ennemi à l'aide de stratagèmes. Ils soulèvent des poussières ou accumulent les pavillons sur les points où il est utile de faire croire à la concentration d'un grand nombre de soldats.

Il existe encore de nombreux conseils sur lesquels vous me permettez de passer.

La géomancie a une très grande importance dans l'art militaire. On peut même ajouter que tout cet art est basé sur la connaissance des nombreux pronostics qui sont indiqués dans les livres de géomancie. J'en citerai quelques exemples.

J'ai réuni certaines configurations qu'un bon militaire doit absolument connaître (Planche LIII en bas) (1).

Lorsque le soleil est entouré de deux cercles concentriques dont le dernier est avec festons, la pluie ne peut tomber (Fig. a). Mais s'il y a trois cercles, la pluie tombera dans trois jours (Fig. b). Lorsque le soleil a quatre branches, il annonce une grande guerre dans trois ans (Fig. c). Lorsqu'il a la forme de la Fig. d, c'est l'annonce de la victoire si une guerre se déclare. Quand la lune offre le dessin de la Fig. e, la guerre va commencer et les pirates seront vainqueurs en prenant la citadelle.

(1) Ces dessins et leur signification sont extraits de l'ouvrage annamite intitulé : *Bình-gia yêu-lược* (cf. **TRẦN-VĂN-GIÁP** : *Les chapitres bibliographiques de Lê-Quý-Đôn* et de *Phan-Huy-Chú*, *Revue de la Société des Etudes Indochinoises*, 1938, p. 87).

Si un nuage entoure le soleil ou la lune comme l'indique la Fig. f, ou s'il affecte la forme d'un personnage armé d'un arc (Fig. g) ; le lieu où l'on l'a vu, abrite un officier très fort et invincible, donc il faut attendre que ce nuage disparaisse pour attaquer.

Quand une armée sort et que le vent vient en sens contraire de sa marche, on doit s'avancer en avant de la troupe et tracer avec un couteau les deux dessins de l'amulette de la fig. h sur le sol, qui a le don de faire disparaître le vent.

Les saisons ont également une grande importance pour sortir de la citadelle. Au printemps on sortira de la citadelle par la porte de l'Est, l'homme d'avant-garde sera armé d'une épée. En été, on sortira par la porte de l'Ouest, l'homme d'avant-garde sera armé d'un arc. En automne, on sortira par la porte du Sud, l'homme d'avant-garde armé d'un fusil. Enfin en hiver on sortira par la porte Nord, l'homme d'avant-garde sera armé d'une lance (1).

Il existe encore de très nombreux pronostics sur les sorties, les combats, etc., mais je crains de devenir ennuyeux en poursuivant cette énumération. Pour terminer, je donnerai les deux plans de batailles qui sont les plus avantageux pour vaincre l'ennemi. Ces deux plans étant basés sur les grands principes génésiques découverts par les anciens, et conformes aux volontés du Ciel et de la Terre.

Le premier est celui dit de *Thái-Cực Hồn-Nguyên* (Planche LIV Fig. 5). Au premier coup de gong de métal suivi de trois coups de tambour, les hommes de la Compagnie du Ciel prennent leurs positions en arrière du général, tandis que la Compagnie de la Terre se porte en avant. Les Compagnies du Soleil et de la Lune se placent alors à droite et à gauche de la Compagnie du Ciel, et forment ainsi ce qu'on appelle les deux pieds du corps d'armée. Les Compagnies du Principe mâle et du Principe femelle se placent de la même façon de chaque côté de la Compagnie de la Terre et forment les épaules du corps d'armée. A un autre commandement, transmis par un coup de tambour, les Compagnies du Vent, des Nuages, du Dragon et du Serpent se placent de chaque côté et en avant de la Compagnie de la Terre, formant ainsi la tête du corps d'armée, tandis que les Compagnies du Tigre et du Moineau se placent en arrière et sur le flanc de la Compagnie du Ciel.

(1) Cf. G. DUMOUTIER : *La géomancie appliquée à l'art militaire* (Revue Indochinoise, 1914).

L'autre plan de bataille, celui dit du Hà-Đô (Planche LV, Fig. 6) ou du Tableau magique de **Phục-Hi**, est un peu plus compliqué et offre la figure de ce tableau magique.

L'armée est divisée en 18 compagnies. Elle prend position autour du général de façon à figurer ce tableau. Trois compagnies en avant du centre, trois en arrière, deux sur chacune des ailes, et deux à chacun des angles du quadrilatère. Ces dispositions de bataille sont très anciennes. Elles ont été fixées par un empereur chinois vers le 3^e siècle avant notre ère, et devaient encore avoir cours au 11^e siècle, au moment où l'empereur Lí-Nhơn-Tôn demanda à l'empereur de Chine l'autorisation d'acheter des livres traitant de l'art militaire, des sciences occultes, etc., autorisation qui lui fut refusée.

Je ne peux terminer ce résumé sur l'histoire militaire annamite, sans parler, aussi brièvement soit-il, de la cavalerie lourde, les divisions blindées de l'époque, c'est-à-dire les régiments d'éléphants (1).

C'est sous le règne du roi Lí-Nhơn-Tôn, vers la fin du 11^e siècle que nous voyons apparaître pour la première fois l'usage des éléphants comme monture de guerre. Cela ne veut pas dire qu'antérieurement il n'en était pas utilisé dans les combats, il est même probable qu'il en était fait usage, mais nous n'avons aucun document.

C'est à MA-TOUAN-LIN que nous devons la première relation sur l'utilisation des éléphants par les Annamites. « Ces barbares, dit-il, en parlant des Annamites, dont le roi s'était révolté contre l'Empereur de Chine, avaient des éléphants armés en guerre, qui leur étaient d'un grand secours dans leur manière de combattre, mais les soldats chinois coupèrent la trompe des éléphants avec des faux à lance droite ; l'animal épouvanté fuyait, écrasait tout sur son passage et jetait le désordre parmi ceux qu'il devait soutenir » (2).

Il semble qu'il en fut fait un grand usage, sous toutes les dynasties. Les documents indigènes et les relations des voyageurs des missionnaires entre autres, en sont une preuve. Le P. DE RHODES, au 17^e siècle, nous dit que le Seigneur Trĩnh, au Tonkin entreten plus de 300 éléphants de grande taille, portant sur leur dos une tour où prennent place six ou sept personnes, sans compter le cornac, assis sur leur cou. Certains portaient une pièce d'artillerie.

(1) Au sujet de l'histoire des régiments d'éléphants et de leur utilisation militaire, consulter l'article de L. CADIÈRE : *Les éléphants royaux* (BAVH., 1922, pp. 41-102).

(2) HERVEY DE S'DENIS : *loc. cit.*, p. 350.

A la fin du 16^e siècle, Samuel BARON note qu'au Tonkin le général peut réunir de 3 à 4.000 éléphants dressés pour la guerre et aguerris contre certaines pièces d'artifices et le bruit des canons (1). Nous sommes loin du chiffre de 300 fixés par le P. DE RHODES. Au 18^e siècle, nous sommes près de la fin de la période d'utilisation militaire des éléphants, sauf quelques rares exceptions, parmi lesquelles il faut citer celle de **Sơn-Tây** en Juillet 1885, décrite par le Général PRUDHOMME qui écrit : « Médiocres bêtes de somme, les éléphants sont de puissantes machines de guerre, comme on l'a vu à **Sơn-Tây**, où ils ont enfoncé une palissade qui avait résisté à l'artillerie ».

Au 19^e siècle, les éléphants ne sont plus guère employés que pour la parade. Toutefois, on continua à leur faire exécuter des exercices, et Gia-Long, dès la première année de son règne en 1802, organisa le corps des éléphants. Ces exercices consistaient à l'attaque par les éléphants de trois palissades en bambous, derrière lesquels se tenaient un certain nombre de soldats armés de fusils, de pétards, de gongs, de tam-tam, et faisant un bruit effroyable, pour épouvanter les éléphants. Lorsqu'une palissade était franchie, les hommes se retranchaient derrière la palissade suivante. En avant de la première palissade, ainsi qu'entre chacune d'elles étaient également disposés des mannequins, armés de bâtons. Chaque éléphant était monté par un cornac. Derrière eux se tenaient de nombreux soldats, armés de bâton, chargés de les pousser en avant et en même temps de les empêcher de reculer. Lorsque les trois palissades étaient franchies, les cornacs aidés par les autres troupes, tous poussant des cris, autant qu'ils pouvaient, faisaient revenir les éléphants à leur point de départ et l'exercice recommençait. Il était répété trois fois de suite, après quoi un repos bien gagné était accordé. Je m'arrêterai ici en ce qui concerne l'histoire de l'armée annamite.

Nous verrons maintenant quelques-unes des constructions militaires,

Parmi les plus anciens modèles il faut citer une citadelle en réduction, découverte en 1923 dans un tombeau **Hán** à **Nghi-Vệ**, près de **Bắc-Ninh**, par MM. PARMENTIER et GOLOUBEV. M. MASPERO nous signale que lors de la révolte des deux sœurs **Trưng**, en l'an 40, celles-ci furent reconquies dans 65 châteaux forts (2). Ne faut-il pas voir, dans cette maquette en terre cuite, un modèle de ces châteaux, dont l'inspiration chinoise ne

(1) S, BARON : *Description du royaume de Tonquin*. Revue Indochinoise, 2^e série, 1914, pp. 200 et 445.

(2) H. MASPERO : *Etude d'histoire d'Annam* (BEFEO., t. XVIII, III, 1918, pp. 9 et sqq.).

fait aucun doute. MA YUAN lui-même, le grand général chinois, fit construire des forteresses dans tous les chefs-lieux de commanderies où il passa.

Ces forteresses dont nous reproduisons un dessin, Planche LXI, et que M. H. MASPERO considère à tort, croyons-nous, comme une simple maison, étaient constituées par une grande cour carrée, au pourtour de laquelle s'élevaient de grands murs en terre et torchis, presque sans ouvertures, sauf une petite porte sur chaque face. Sur ce mur étaient élevées quatre constructions à plans rectangulaires recouverts de toits de chaumes, et percées d'archières. Aux angles étaient disposés des tours de guetteurs à deux étages, percées de meurtrières. Au devant de cette forteresse étaient construits trois petits fortins à rez-de-chaussée, formant une première ligne de résistance.

Mais à côté de ces châteaux-forts s'élevaient de grandes citadelles qui étaient en même temps des capitales, dont celle de Cồ-Loa, à 15 km, de Hanoi, dans la province de Phức-Yên, est un bel exemple (1) (Planche LXII en haut).

Cette immense citadelle du 3^e siècle avant notre ère, et siège de la capitale du roi An-Dương, est composée de trois enceintes concentriques. La première enceinte, celle de l'extérieur, affecte la forme d'un ovale irrégulier, d'un coquillage disent les textes. Elle borne un terrain ne mesurant pas moins de près de 3 km. sur 2 km. Elle tient lieu de première ligne de défense. La seconde enceinte, d'un tracé irrégulier, et de 6 km. 500 de périmètre, est en retrait d'environ 400 mètres sur la première. Les murs de terre, élevés de main d'homme, sont plus hauts que ceux de la 1^{re} enceinte. Enfin la 3^e enceinte, de 1.600 mètres de longueur, est construite sur plan rectangulaire et forme la citadelle proprement dite. C'est la reproduction exacte du plan des citadelles chinoises. A l'intérieur de cette dernière enceinte devait s'élever le palais du roi et les différents bâtiments de sa garde. Naturellement rien n'est resté de ces constructions. Les seuls vestiges authentiques de cette ancienne capitale sont les trois enceintes en terre battue, dont certaines à quelques endroits font encore 10 à 12 mètres de hauteur.

(1) Cf. G. DUMOUTIER : *Etude historique et archéologique sur Cồ-Loa* (Niles Archives des Missions scientifiques et littéraires, t. III, 1892). Voir aussi : *Cồ-Loa, capitale du royaume Âu-Lạc*, par René DESPIERRES, XXV^e Cahier de la Société de Géographie de Hanoi.

Après cette ancienne capitale, la plus ancienne du Tonkin, nous avons les sites de Luy-Lâu et de Long-Biên, qui furent élevés alternativement au rang de capitale (1). La première fut abandonnée définitivement au début du 9^e siècle et la seconde vers le 7^e siècle. L'emplacement de Long-Biên n'est pas encore précisé, nous savons seulement qu'il doit être dans la province de **Bắc-Ninh**. Celui de Luy-Lâu paraît plus sûr, et était situé, nous disent les textes, sur le bord du Canal des Rapides. Le site supposé de Luy-Lâu (Planche LXII en bas) est identifié avec le village actuel de **Lũng-Khê** qui est situé à quelques kilomètres au Sud de cette rivière. Mais les photographies par avion nous montrent que cette rivière fut détournée de son cours primitif, et font apparaître l'ancien lit, que l'on voit nettement sur la photographie de la Planche LXII en bas. Nous sommes donc ici, à peu près sûrs, il ne faut pas vouloir être trop affirmatif, de nous trouver en face du site de Luy-Lâu. Cette capitale, comme celle de **Cổ-Loa**, devait comprendre plusieurs enceintes qui malheureusement, ici, sont moins lisibles. Toutefois nous distinguons assez nettement le quadrilatère régulier formant l'enceinte intérieure de la capitale, et qui est la citadelle proprement dite. Au centre de ce quadrilatère, s'en dessine un second, dans lequel devait s'élever différentes constructions - palais, maison des gardes, etc. Une seconde enceinte, moins lisible que la première, et d'un contour assez régulier, se lit également. En dehors de cette seconde enceinte on aperçoit nettement la pagode de **Kương-Tự** avec sa belle allée, conduisant au pont, anciennement couvert, qui franchit encore un petit liséré d'eau, seul reste de l'ancien cours du Canal des Rapides.

De la citadelle de Luy-Lâu nous passerons directement à celle des **Hồ**.

La citadelle des **Hồ** (Planche LXIII) est située au hameau de An-Tôn, province de Thanh-Hoá. Elle fut construite par l'usurpateur **Hồ-Quí-Li** dans les 3 premiers mois de l'année 1397, et abandonnée en 1407, **Hồ-Quí-Li** et son fils **Hồ-Hàn-Thưong** étant faits prisonniers par les Chinois.

Cette citadelle, construite sur plan carré, de 500 mètres de côté, fut constituée par d'épais remparts de terre revêtus d'un revêtement en pierre de taille. Ces remparts étaient précédés d'un fossé aujourd'hui presque comblé. Chaque face est percée d'une grande porte voûtée en pierre. Seule la porte de la face Sud est triple. Le sol de cette citadelle renferme encore quelques vestiges. Les constructions, palais et bâtiments divers,

(1) Ces deux sites furent l'objet d'une étude de M. MADROLLE intitulée : *Le Tonkin ancien*, et parue dans le *BEFEO.*, t. XXXVII, 1937, pp. 263-332.

édifiés en bois à l'intérieur de l'enceinte, ont complètement disparu de la surface du sol. Toutefois il est intéressant de remarquer que les diguettes de rizières se sont superposées aux anciennes fondations de murs dont elles occupent la place. Il en résulte que, si un observateur ne voit presque rien du sol, par contre, en avion, et même du sommet de la terrasse des portes, la forme générale des bâtiments, des terrassements et des allées lui apparaît nettement dessinée. On voit nettement par exemple le plan de l'ancien palais dans l'axe des portes Nord-Sud ; ce bâtiment est marqué sur le sol non seulement par les diguettes de rizière, mais encore l'entrée est indiquée par deux échiffres d'escalier en forme de dragons.

La porte Sud est triple (Planche LXIV). La voûte centrale est légèrement plus importante que les deux autres. Cette triple porte ainsi que les portes des autres faces sont construites entièrement en pierre de taille, très bien appareillés. Certains de ces blocs ne mesurent pas moins de 7 m. de longueur par 1 à 1,50 de hauteur, le poids de ces blocs est évalué à environ 16 tonnes. Ces portes, légèrement en saillie sur le nu du rempart, sont constituées par des voûtes en berceau avec piédroits légèrement inclinés dans le sens de la poussée. La fermeture consistait uniquement en une lourde porte de bois maintenue dans un cadre de madriers qui réduisait l'arche de la porte à une forme carrée. Ce cadre n'est plus marqué que par la saignée où s'encastraient les bois, tandis que la voûte est entaillée pour permettre le développement des vantaux, En avant des portes, des chemins dallés peuvent être en partie anciens, la plupart de ces dalles ont disparu, enlevées par les habitants des villages voisins pour leur usage personnel. Sur la terrasse de ces portes étaient construits de petits pavillons en matériaux légers comme on peut en voir dans les fortifications chinoises. Ces constructions devaient abriter les guetteurs.

Tous les blocs de pierre ayant servi à la construction de ce magnifique monument proviennent d'une carrière située à quelques kilomètres au Sud de cette citadelle à proximité de laquelle un camp retranché devait être aménagé (Planche LXV). Ce camp, affectant la forme d'un demi-cirque, était fermé sur le devant par un mur de terre, revêtu de blocs taillés, de même nature que les remparts de la citadelle, mais moins important. Ce mur était percé d'une triple porte semblable à celle de la porte Sud, mais beaucoup plus petite (Planche LXVI).

Derrière cette citadelle et à quelques kilomètres s'échelonne une série de collines présentant une défense naturelle. Sur la face Ouest, la rivière forme cette défense. Mais sur les faces Sud et Est, c'est la plaine. Aussi **H6-Qvf-Li** fit-il élever à environ 1 km. au devant des fossés, un rempart

de terre, assez important, contournant complètement ces deux faces vulnérables et formant ainsi une première ligne de défense, venant s'appuyer au Sud à la rivière, et au Nord à l'ensemble des collines.

Nous quitterons la citadelle des **Hố**, du début du 15^e siècle, pour suivre les différentes fortifications qui s'élevaient entre Hanoi et Hué, fortifications relevées vers la fin du 15^e siècle sur les ordres du roi **LÊ-THÁNH-TÔN**, désirant attaquer les Cams. Ces fortifications, citadelles ou remparts, sont extrêmement simples. J'ai reproduit les anciens plans de l'ancienne citadelle de Hanoi vestiges de l'ancienne **Đại-La** (Planche LVI en haut, à droite) ; de la citadelle de Thanh-Hóa (Id. en haut, à gauche) ; et enfin les remparts de la Porte d'Annam et de **Đông-Hới** (Id., en bas), dont la citadelle est représentée par un dessin de forme ovoïde assez curieux. Ces documents sont tirés d'un portulan annamite du 15^e siècle, document militaire, publié par DUMOUTIER (1).

Nous voyons que le plan de la citadelle est toujours carré, suivant en cela les anciens modèles que nous avons déjà vus et qui sont tous d'influence chinoise. Ces remparts, qui ne sont autres que ceux de la porte d'Annam, étaient construits en pierre, et suivaient la ligne de crête des montagnes traversées. Ces remparts, sans être comparables à ceux de la Grande Muraille de Chine, n'en offrent pas moins la même utilité (2).

Des fortifications et remparts n'étaient pas seulement élevées dans le Sud du Tonkin, mais également dans le Nord. Ces derniers portent le nom de Muraille des **Mạc**.

Après ces fortifications du 15^e siècle, nous arrivons à celles du début du 19^e siècle. A cette époque, le système de défense des citadelles a été complètement modifié. Les citadelles construites sous la dynastie actuelle des **Nguyễn**, sont toutes inspirées des plans dits à la Vauban. Cette nouvelle technique est due à Mgr. **PIGNEAU DE BÉHAINE** qui, le premier, traduisit pour son élève **GIA-LONG**, certains ouvrages militaires français traitant des fortifications. Le côté purement technique pour la construction de ces nouvelles citadelles était réservé aux Français **CHAIGNEAU** et **VANNIER**, mais surtout à **OLIVIER DE PUYMANEL**, qui joignant beaucoup de valeur et d'activité à une parfaite connaissance des fortifications et de l'art militaire, joua sous ce point de vue, le premier rôle (3).

(1) G. DUMOUTIER : *Etude sur un portulan annamite du XV^e siècle* (Bulletin de la Société de Géographie historique et descriptive, 1896, n°2).

(2) A proximité de ces différents remparts étaient installés des dépôts de munitions (grenades, etc.) et des postes militaires.

(3) Cf. L. CADIÈRE : *Notes sur le corps du Génie annamite* (BAVH., 1921, p. 283).

La première citadelle élevée par ce Français sur la demande de GIA-LONG fut celle de Saigon en 1790. Par la suite GIA-LONG, puis **MINH-MẠNG**, en firent construire dans tous les chefs-lieux de l'Annam et du Tonkin.

Voyons quelques-unes de ces nouvelles citadelles. Elles sont de formes assez variées. Les unes sont construites sur plan carré. D'autres offrent la forme d'un polygone régulier, à cinq, à six ou huit côtés.

Parmi les citadelles à plan carré, il faut citer celle de Hué, construite sous GIA-LONG, en 1805. C'est un vaste carré avec bastions et lunettes d'angles. Celle de **Son-Tây**, construite sous **MINH-MẠNG** en 1822. Cette dernière, quoique de même plan que celle de Hué, offre toutefois une différence. Les bastions situés au milieu de chaque face sont en demi-lune. Les lunettes d'angle sont supprimées. Un fossé précédé auparavant d'un glacis, entourait complètement la citadelle. A l'intérieur s'alignaient les différents et nombreux bâtiments militaires. Les portes qui, maintenant, sont dans l'axe des bastions en demi-lune, étaient auparavant percées sur le côté de ces bastions. Seules les trois faces Ouest, Sud, Est, avaient une porte.

La citadelle de Nam-Định, construite en 1833 par ce roi, est aujourd'hui disparue. Seul le mirador est encore debout. Cette citadelle également carrée comporte quatre lunettes d'angle, assez avancées. Au milieu de chaque face est construit un bastion, s'avancant en pointe, du même genre que ceux de Hué. Ici, les portes ne donnent pas dans les bastions mais au milieu de la courtine gauche. Ces courtines, bastions et lunettes formant l'ouvrage principal, sont précédés d'une contre-escarpe, à courtines obliques. Dans chaque angle de raccordement de ces courtines sont disposés des saillants. Précédant cette contre-escarpe est creusé un large fossé, à face extérieure rectiligne et lui-même précédé d'un glacis.

Les citadelles de **Hưng-Yên** et de **Hà-Tĩnh** sont, elles aussi, construites sur plan carré. Celle de **Hưng-Yên** est semblable à celle de Nam-Định, sauf qu'il n'y a pas de lunette d'angle ni de contre-escarpe. Tout au moins il n'en existe plus. Elle fut comme la précédente construite par **MINH-MẠNG** en l'année 1832, un an avant Nam-Định et Hà-Tĩnh, qui offre exactement le même plan et les mêmes dispositions que celle de **Hưng-Yên**.

Après ces citadelles nous avons celle de Hanoi, dont une grande partie est détruite.

Cette citadelle, construite elle aussi sur plan carré, par **MINH-MẠNG**, en 1835, offre quelques différences dans le détail avec les citadelles précédentes. Les lunettes d'angle sont toujours présentes, mais chaque face comporte deux bastions au lieu d'un. L'ouvrage principal est ici, ainsi qu'à **Nam-Định**, précédé d'une contre-escarpe, elle-même précédée de saillants, deux sur la face Sud, et situés dans l'axe des courtines, allant des bastions aux lunettes, et un saillant sur chacune des autres faces, situé dans l'axe de la courtine reliant les deux bastions. La place du mirador est près de la face Sud. Un large fossé entoure l'ouvrage. Les constructions avançant dans la partie Sud de ce fossé sont le **Văn-Miếu** appelé vulgairement la pagode des Corbeaux. La ville de Hanoi était elle-même défendue par une ceinture, la contournant complètement, même du côté du fleuve. Nous pouvons reconnaître sur l'ancien plan, certains endroits du Hanoi actuel. En haut, nous avons le Grand Lac et la digue séparant ce lac de celui de **Trúc-Bạch**. En bas, nous avons le **Văn-Miếu** qui n'est pas dessiné tout à fait à sa place, il est un peu bas. A droite, le petit lac est nettement indiqué, ainsi que l'actuelle rue Paul-Bert. Essayons de reconnaître sur le plan actuel, la place de cette ancienne citadelle. En gros, nous en connaissons le dessin. Mais le tracé des remparts a disparu. Le saillant Sud-Ouest est encore légèrement indiqué par les petites rues, près du **Văn-Miếu**, à l'endroit même où commence la rue de Sœur Antoine, sur la rue Duvillier. Le saillant Sud-Est est moins lisible, et devait se trouver dans les parages de la Place Neyret, la pointe de ce saillant, à l'angle de la rue Neyret et de la Route mandarine. La face Est a été complètement modifiée par le passage du chemin de fer. Il en est de même de la face Ouest et de la face Nord, qui longeait sensiblement l'avenue du Grand Bouddha.

Sur le plan de Hanoi, dressé en 1873, la citadelle est encore intacte mais les murs extérieurs de la ville ont complètement disparu.

A côté des citadelles sur plan carré, je vous ai dit qu'il en existait sur plan polygonal. Nous allons en voir quelques exemples. Le pentagone est représenté une seule fois, à **Hải-Dương**. L'hexagone est plus fréquent. La première citadelle que nous verrons de cette forme est celle de **Bắc-Ninh**. Cette place forte, située auparavant à **Đáp-Câu**, fut transférée à **Bắc-Ninh** en l'année 1805 par **GIA-LONG**. Elle fut d'abord construite en terre, par ce roi, puis en la 5^e année **Minh-Mạng**, 1825, elle fut construite en pierre d'abeilles, nom annamite de la latérite.

Enfin, en 1845, elle fut reconstruite en briques, c'est celle que nous voyons actuellement. Chaque angle de raccordement des courtines est constitué par un bastion à saillant avancé, formant lunette d'angle.

Le plan primitif, celui de GIA-LONG, a été conservé par son successeur **MINH-MANG**, sauf la contre-escarpe, qui fut régularisée par ce dernier roi, lorsqu'il la reconstruisit d'abord en pierre. Cette contre-escarpe était constituée également par des courtines comme pour l'ouvrage principal, mais à chaque angle rentrant était élevé un saillant. Ces saillants sont actuellement disparus. Un large fossé est précédé comme partout par un grand glacis, sur lequel sont construits actuellement des logements de tirailleurs, détruisant ainsi toute la perspective.

Les citadelles de Thanh-Hoá et de Vinh sont conçues suivant le même plan que celle de Bắc-Ninh. La première, celle de Thanh-Hoá fut construite en 1804 par GIA-LONG. La seconde, celle de Vinh, en 1831, par **MINH-MANG**.

On distingue nettement au pourtour de la citadelle de Vinh un vaste rectangle, entourant complètement l'ouvrage principal, et formant comme une première ligne de défense. Nous avons déjà vu la présence d'un tel rempart, dans les anciennes citadelles, à Cồ-Loa, Luy-Lâu, et plus près de nous, à la citadelle des Hổ. Nous voyons donc que les premiers principes appris au contact des Chinois, ne furent pas abandonnés au contact des Français, qui sont les auteurs de nombreuses citadelles que nous venons de voir.

Pour terminer, nous jetterons un rapide coup d'œil sur les miradors qui étaient érigés à l'intérieur de ces citadelles.

Je ne vous montrerai pas celui de Hanoi que vous connaissez tous. Sur la Planche LXVIII, j'ai réuni trois de ces édifices. Le mirador de Nam-Định (au centre), seul vestige de la citadelle, et ceux de Bắc-Ninh (à droite) et de Sơn-Tây (à gauche).

Quelle que soit la tour, la conception est la même. Nous avons d'abord deux terrasses superposées, sur plan carré. Au centre de la terrasse supérieure s'élève le mirador, à plan hexagonal. Une seule porte voûtée donne accès à l'escalier permettant de monter au sommet de la tour. Cet escalier, qui est parfois double, est éclairé par des fenestrages à pans coupés. Les terrasses sont construites en briques, sauf à Sơn-Tây où la latérite a été employée comme elle l'était auparavant à Bắc-Ninh.

Au sommet du mirador de Nam-Định s'élève une seconde tour, sur plan circulaire, au sommet de laquelle on accède par une massive échelle

de meunier. Cette seconde tour fut construite, postérieurement à 1883, car elle n'existe pas sur les photographies de cette époque.

Je terminerai cette causerie par les conclusions suivantes :

1° L'histoire militaire annamite nous montre que ce peuple a toujours eu une grande préoccupation, celle de se bien former à la guerre, afin de répondre soit aux ennemis de l'extérieur, Chinois et Cams, comme à ceux de l'intérieur. Les différents rois modifièrent sans cesse leur armée, la perfectionnant et augmentant ou diminuant les effectifs, suivant le besoin du moment. Nous ne dirons rien sur la valeur de ces armées, qu'il est bien difficile de juger. Soulignons toutefois que de nombreux voyageurs des 17^e-18^e siècles l'ont beaucoup estimé.

2° Les constructions militaires, dont la plupart se réduisent à l'élévation de citadelles, ont été conçues suivant deux méthodes absolument différentes. La première, de source chinoise, se maintint dans le pays jusqu'à l'arrivée des premiers Français, vers la fin du 18^e siècle. De ces premières constructions militaires, que ce soit Cồ-Loa, Luy-Lâu, ou la citadelle des Hổ, ou encore celle de Đại-La-Thành, nous devons retenir une chose : c'est que le plan de l'ouvrage principal affecte toujours la forme d'un quadrilatère régulier, sans bastions ni lunettes d'angle, au devant duquel s'élevait toujours à une plus ou moins grande distance, une première ligne de défense, dont le tracé était la plupart du temps très irrégulier.

La deuxième méthode est de source française et fut importée par Olivier DE PUYMANEL, qui fut le premier à élever, pour le compte de GIA-LONG, différents ouvrages, en commençant par celui de Saïgon en 1790. Cette méthode est conçue entièrement d'après les travaux de VAUBAN de qui Mgr. PIGNEAU DB BÉHAINE traduisait les ouvrages pour le même roi.

Toutefois, nous devons constater que, malgré les nouvelles méthodes apportées par ces premiers Français, les rois d'Annam conservèrent très souvent le plan carré des anciennes citadelles, auxquelles vinrent s'ajouter des bastions et lunettes d'angle, suivant les méthodes de VAUBAN.

Enfin, ces citadelles, toutes modernes qu'elles soient, ont été édifiées sur des terrains préalablement choisis par un géomancien.

TABLE DES PLANCHES

PLANCHE LII.— *En haut* : Fig. I. Emmanchement des haches de **Đông-Son**, restitué d'après les dessins du tambour de Hanoi (**D'après** V. GOLOUBEV : *L'Âge du bronze...*, fig. 4, p. 15).

En bas : Fig. 2. Personnages armés d'un arc à simple courbure. (**D'après** les dessins du tambour de **Ngọc-Lư**).

PLANCHE LIII. — *En haut* : Fig. 3. Personnages armés d'un arc à double courbure (**D'après** Georges SOULIÉ DE MORANT : *Histoire de l'art chinois*, fig. 35, p. 71, et fig. 36, p. 73 ; et *Histoire Générale de la Chine*, publiée par M. l'abbé GROSIER, Paris, 1777, pl. de la p. 24).

En bas : Fig. 4. Configurations astrologiques d'après le *Binh-gia yêu-lược* (Résumé d'importantes tactiques militaires, écrit par **TRẦN-QUỐC-TUẦN**). a-b-c-d : aspect du soleil ; c : de la lune ; f-g : des nuages ; h : représentation d'amulettes.

PLANCHE LIV.— Fig. 5. Plan de bataille dit de **Thái-Cực-Hồn-Nguyên** (**D'après** G. DUMOUTIER : *L'Astrologie chez les Annamites*, Rev. Ind., 1915, 2^e sem., p. 103).

PLANCHE LV. — Fig. 6. Plan de bataille dit du **Hà-Đổ** ou du Tableau Magique de **Phục-Hi** (**D'après** G. DUMOUTIER : *L'Astrologie chez les Annamites*, Rev. Ind., 1915, 2^e sem., p. 105).

PLANCHE LVI.— *En haut*, à droite. Citadelle de Hanoi. - *En haut*, à gauche. Citadelle de **Thanh-Hóa**. - *En bas*. Remparts de la Porte d'Annam, à droite, et de **Đông-Hới**, à gauche. (**D'après** les dessins d'un *Portulan Annamite du X V^e siècle*).

PLANCHE LVII. — Fig. A. Plaque pectorale en bronze, trouvée à **Đông-Son**. Haut. 0m16. (Musée L. Finot, I. 19648). — Fig. B-C. Plaques oblongues en bronze, trouvées à **Đông-Son**. Haut. 0m13 (Musée L. Finot, I. 19647 et 24104). — Fig. D-E. Boucle de ceinture en bronze, recto et verso, trouvée à **Đông-Son**. Haut. 0m056. (Musée L. Finot, I. 19 60). (**D'après** V. GOLOUBEV : *L'Âge du bronze...*, Pl. XI et XIV). — Fig. F. Casque en bronze, trouvé à **Đông-Son** (face postérieure, droite). Long. 0,29. (Musée L. Finot. 22168).

PLANCHE LVIII. — Fig. A. Épée de bronze, trouvée à **Đông-Son**, long. 0,60. (Musée L. Finot, I. 19570). a-a' : Les deux faces de la garde. b : Décor de la lame. c : Pommeau. d : Coupe transversale de la lame. e : Garde, vue de profil (détail). — Fig. B. Armes de bronze, trouvées à **Đông-Son**. a-a' : Pointes de lances ; b : Poignard ; c : Pointes de flèches ; d : Haches (Musée L. Finot) (**D'après** V. GOLOUBEV : *L'Âge du Bronze...*, Pl. III et IX).

PLANCHE LXX. — *A gauche* : **Tiền-Quân Chánh-Nhứt-Phẩm** - Maréchal de l'avant (I^{er} degré, 1^{re} classe). (Dessin de M. **TRẦN-HUY-BÁ**, d'après une aquarelle de M. **NGUYỄN-VĂN-NHÂN**).

A droite : **Chương-Vệ** — Chef de régiment, portant le « **Mao-Tiết** » (porte-respect de S. M.). (Dessin de M. **TRẦN-HUY-BÁ**, d'après une aquarelle de M. **NGUYỄN-VĂN-NHÂN**).

PLANCHE LX. — Broderies pectorales représentant les insignes des différents grades des mandarins militaires.

N° 1, 1^{er} degré, ki-lân, licorne ; N° 2, 2^e degré, **bạch-trách**, animal fantastique (?) ; N° 3, 3^e degré, **sư-tử**, lion ; N° 4, 4^e degré, **hổ**, tigre ; et 7^e degré, **bừu**, guépard ; N° 5, 5^e degré, **báo**, panthère ; N° 6, 6^e degré, hùng, ours ; N° 7, 8^e degré, **hải-mã**, cheval zébré ; N° 8, 9^e degré, tê **ngưu**, rhinocéros (*Dessins exécutés d'après les figures des pp. 1451-1453 des Troupes du Đai-Việt-Quốc*, de BAULMONT, Rev. Ind., 1905).

PLANCHE LXI. — Modèle de citadelle en réduction trouvé dans un tombeau **Hán** à Nghi-Vê (**Bắc-Ninh**). (Musée L. Finot, N° 1. 12.377). (*Dessin d'après photographie de M. TRẦN-HUY-BÁ*).

PLANCHE LXII. — *En haut* : Vue aérienne du site de **Cồ-Loa** (**Bắc-Ninh**). - *En bas* : Vue aérienne du village de **Lũng-Khê** (**Luy-Lâu**) (**Bắc-Ninh**). (*Clichés de l'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DE L'INDOCHINE*).

PLANCHE LXIII. — Vue aérienne de la citadelle des **Hố** (**Thanh-Hóa**). (*Clichés de l'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DE L'INDOCHINE*).

PLANCHE LXIV. — Vue aérienne de la porte Sud de la citadelle des **Hố** (**Thanh-Hóa**). (*Clichés de l'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DE L'INDOCHINE*).

PLANCHE LXV. — Camp retranché des carriers lors de la construction de la citadelle des **Hố** (**Thanh-Hóa**) (*Clichés L. BEZACIER*).

PLANCHE LXVI. — Porte du camp retranché des carriers lors de la construction de la citadelle des **Hố** (**Thanh-Hóa**) (*Clichés L. BEZACIER*).

PLANCHE LXVII. — Vue aérienne de la citadelle de **Thanh-Hóa**. (*Clichés de l'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DE L'INDOCHINE*).

PLANCHE LXVIII. — Miradors élevés dans les citadelles. A gauche, de **Sơn-Tây**. - Au centre de **Nam-Định**. — A droite, de **Bắc-Ninh**. (*Clichés de l'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT*).

COUVERTURE. — Élèves de l'École Militaire, dite **Giáo-Đường**, faisant de l'escrime. (*Dessin de M. TRẦN-HUY-BÁ, d'après une aquarelle de M. NGUYỄN-VĂN-NHÂN*).

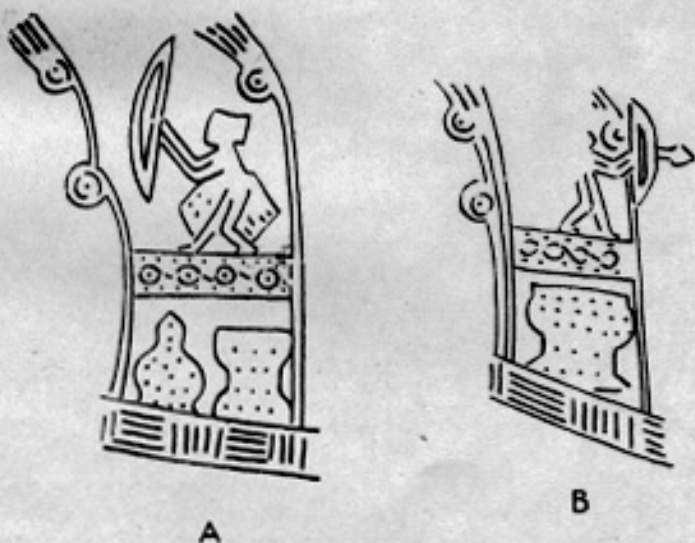
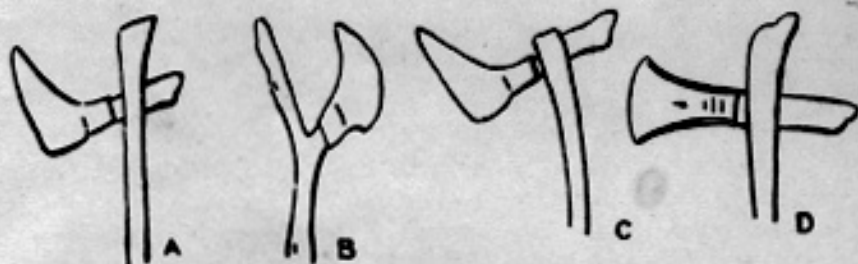


Planche LII. — En haut : Fig. 1. Emmanchement des haches de Đông - Sơn, restitué d'après les dessins du tambour de Hanoi.
(D'après V. Goloubew : L'Age du bronze..., fig. 4, p.15).

En bas : Fig. 2. Personnages armés d'un arc à simple courbure.
(D'après les dessins du tambour de Ngọc - Lư).

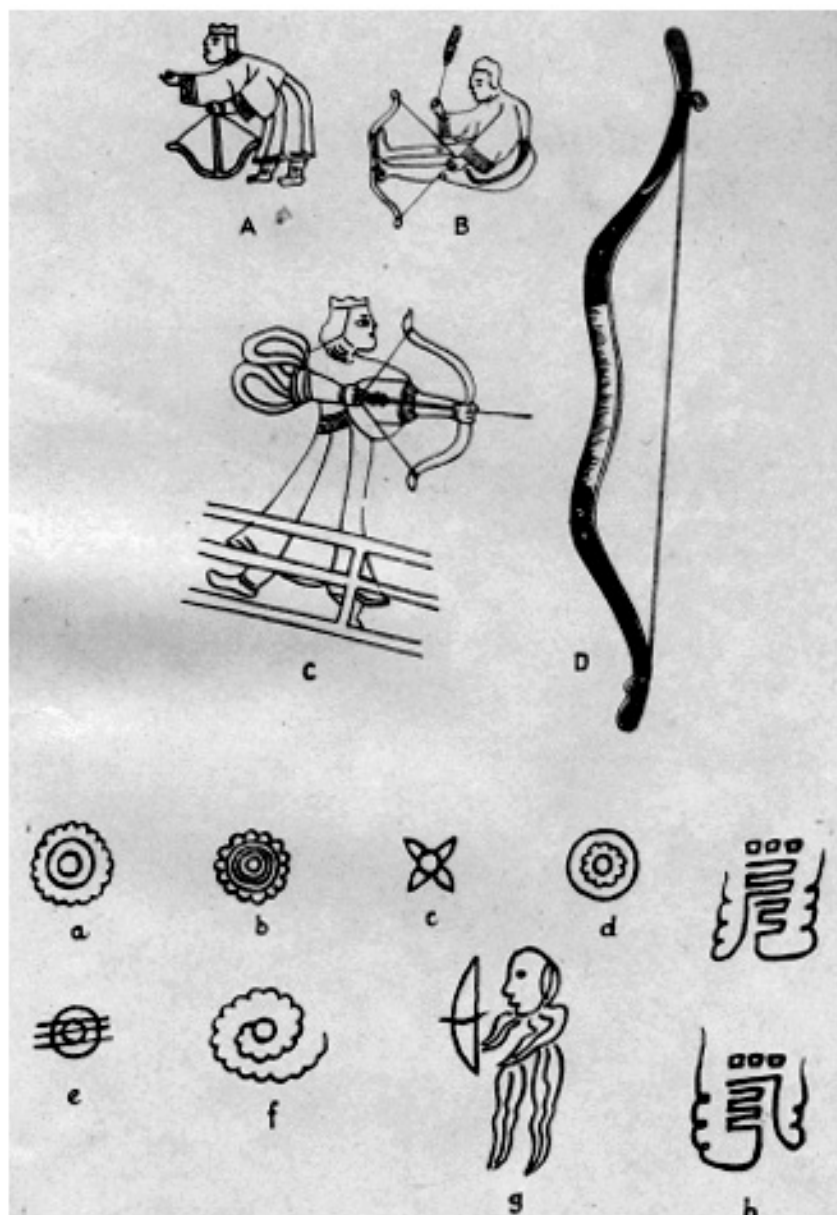


Planche LIII. — En haut : Fig. 3. Personnages armés d'un arc à double courbure (D'après Georges Soulié de Morant : Histoire de l'art chinois, fig. 35, p.71, et fig. 36, p.73 ; et Histoire Général de la Chine, publiée par M.l'abbéGrosier, Paris, 1777, pl.de la p.24).
 En bas : Fig. 4. Configurations astrologiques d'après le *Binh -gia yểu -lược* (Résumé d'importantes tactiques militaires, écrit par Trần-Quốc-Tuấn). a-b-c-d : aspect du soleil ; c : de la lune ; f-g. des nuages ; h : représentation d'amulettes.

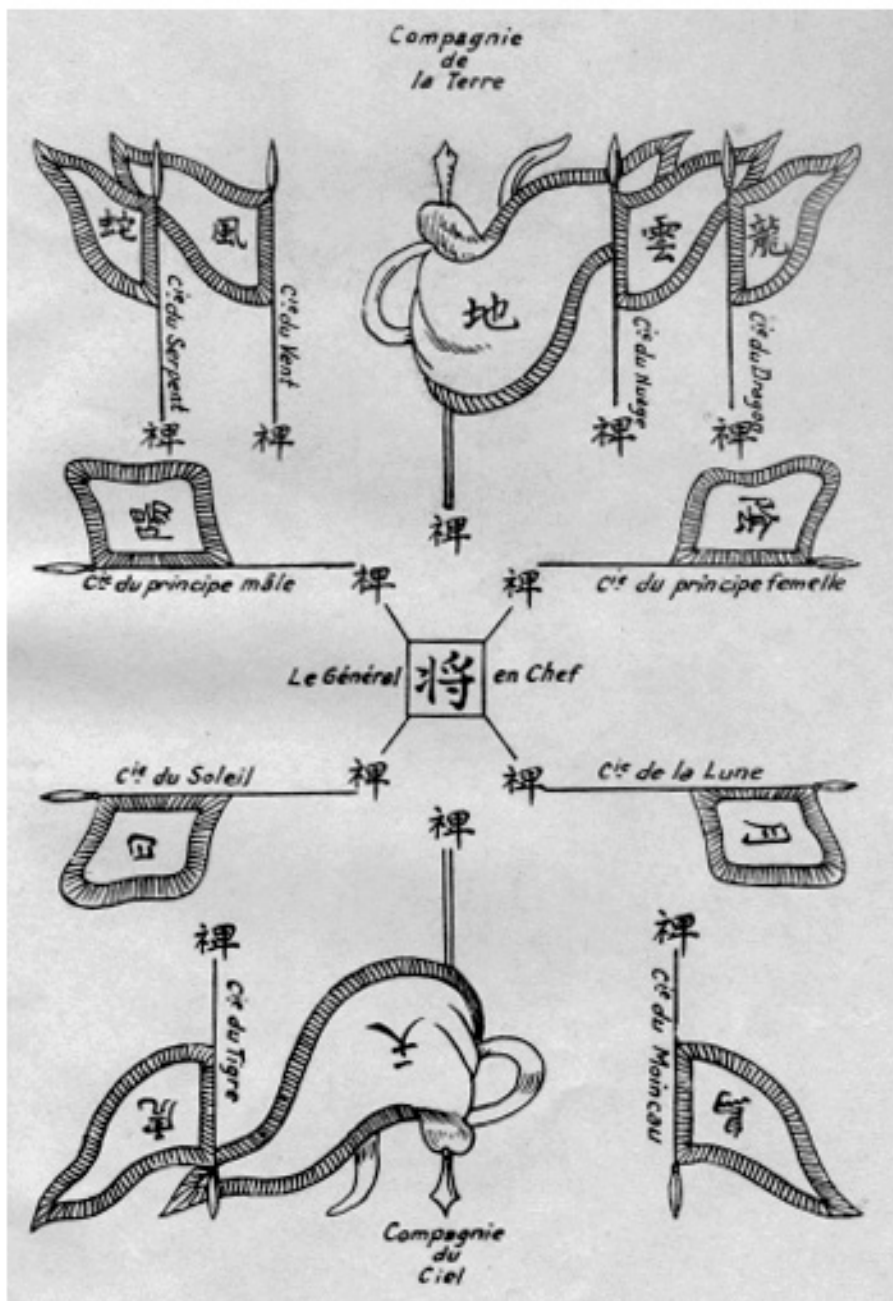


Planche LIV. — Fig. 5. Plan de bataille dit de Thái -Cực -Hồn -Nguyễn
 (D'après G. Dumoutier : L'Astrologie chez les Annamites,
 Rev. Ind., 1915, 2e sem., p. 103)

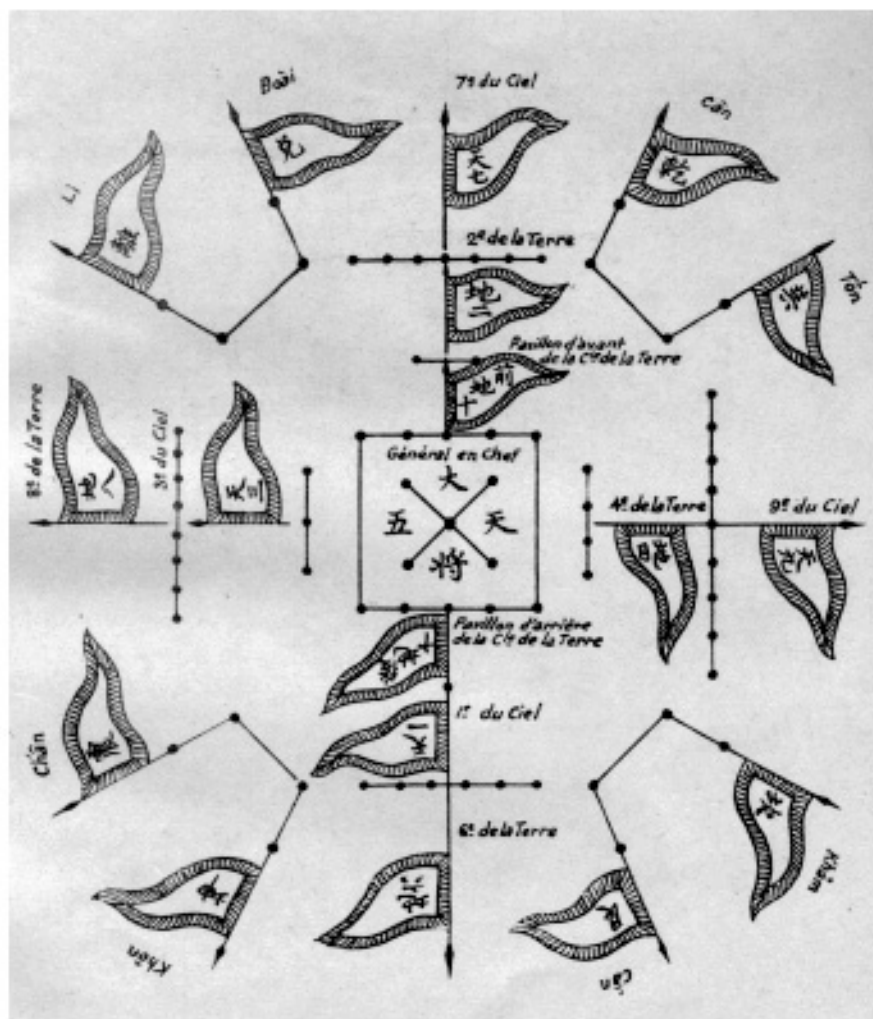


Planche LV. — Fig. 6. Plan de bataille dit du Hà-Đồ ou du Tableau Magique de Phuc-Hi (D'après G. Dumoutier : L'Astrologie chez les Annamites, Rev. Ind., 1915, 2e sem., p. 105)

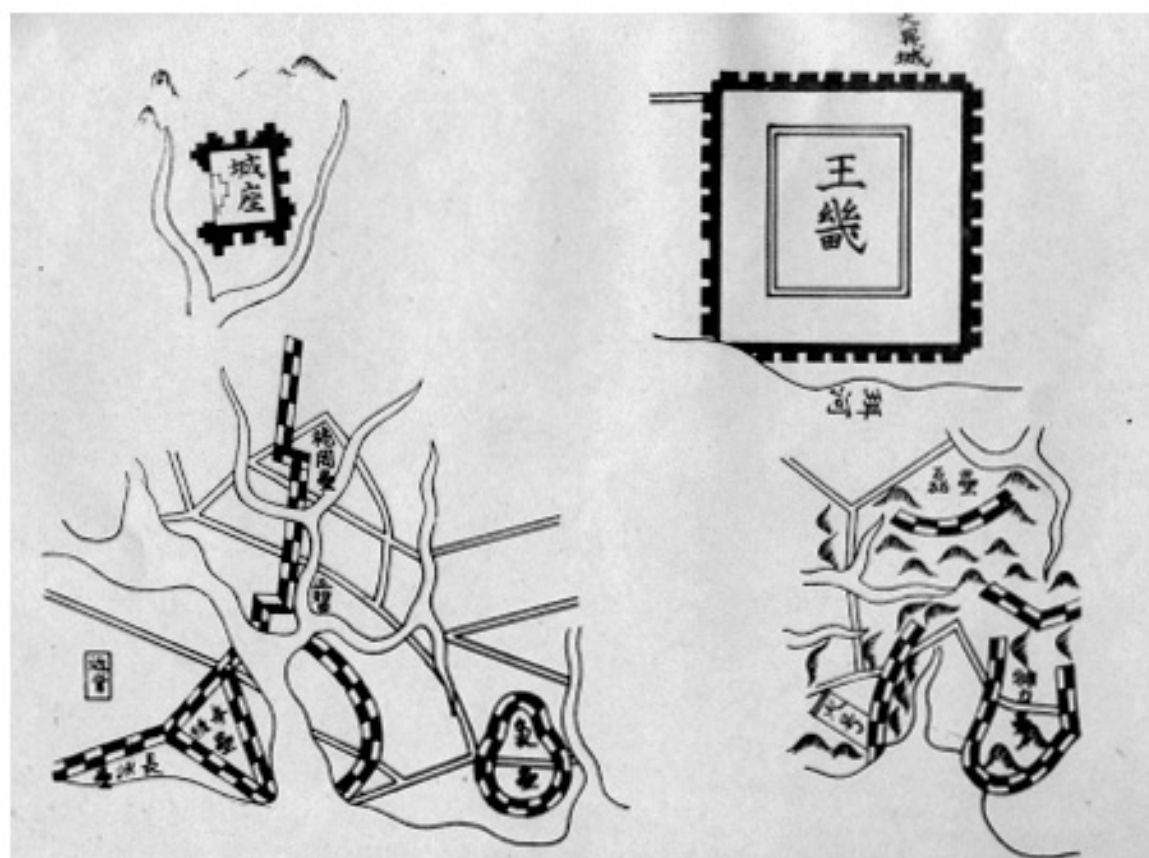


Planche LVI. — En haut, à droite : Citadelle de Hanoi. — En haut, à gauche : Citadelle de Thanh -Hóa.
 En bas : Remparts de la Porte d'Annam, à droite et de Đống -Hối, à gauche.
 (D'après les dessins d'un Portulan Annamite du XVe siècle).

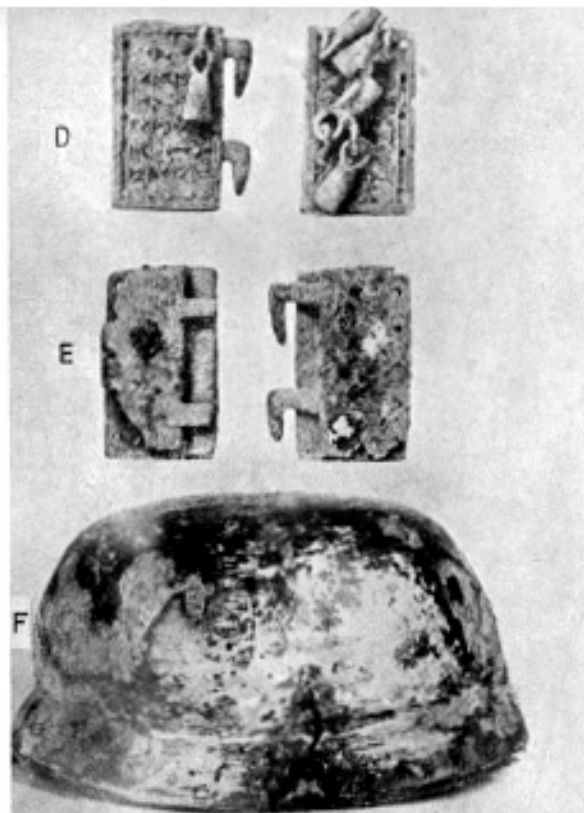
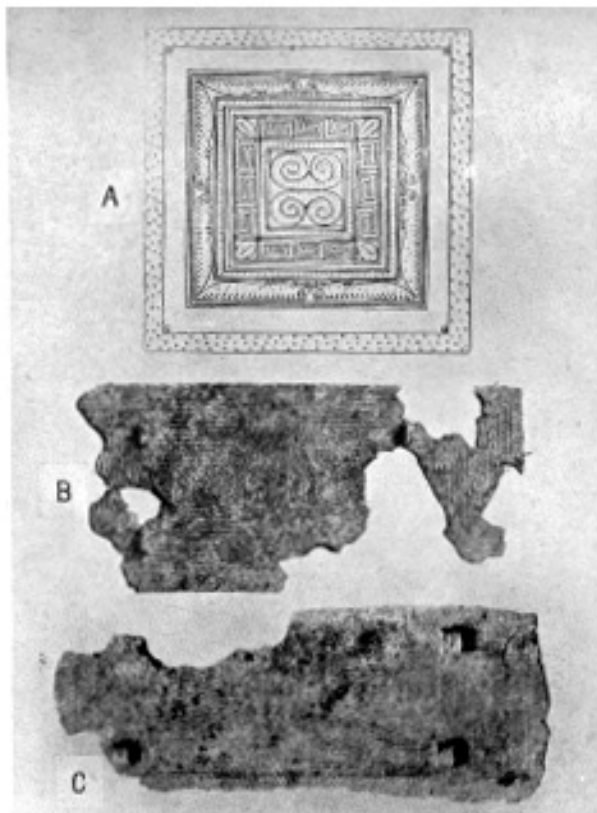


Planche LVII. — Fig. A. Plaque pectorale en bronze, trouvé à Đông-Sơn. Haut. 0m16. (Musée L.Finot, 1. 19648).
 Fig. B-C. Plaques oblongues en bronze, trouvée à Đông-Sơn. Haut. 0m13. (Musée L. Finot, 1. 19647 et 24104).
 Fig. D-E. Boucle de ceinture en bronze, recto et verso, trouvée à Đông-Sơn. Haut. 0m056. (Musée L.Finot, 1.19560).
 (D'après V.Goloubew : L'Age du bronze...; pl. XI et XIV). — Fig. F. Casque en bronze, trouvée à Đông-Sơn
 (face postérieure, droite). Long. 0,29. (Musée L.Finot, 1.22168)

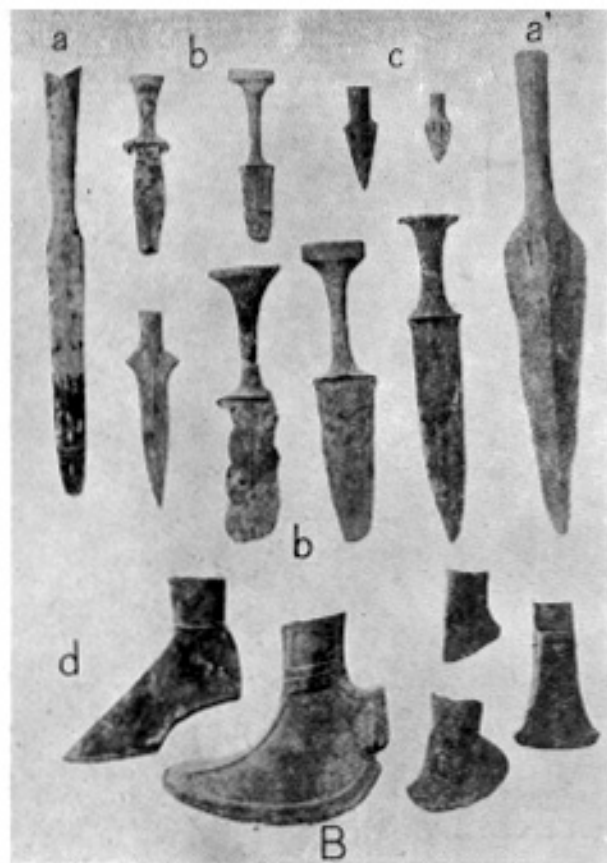
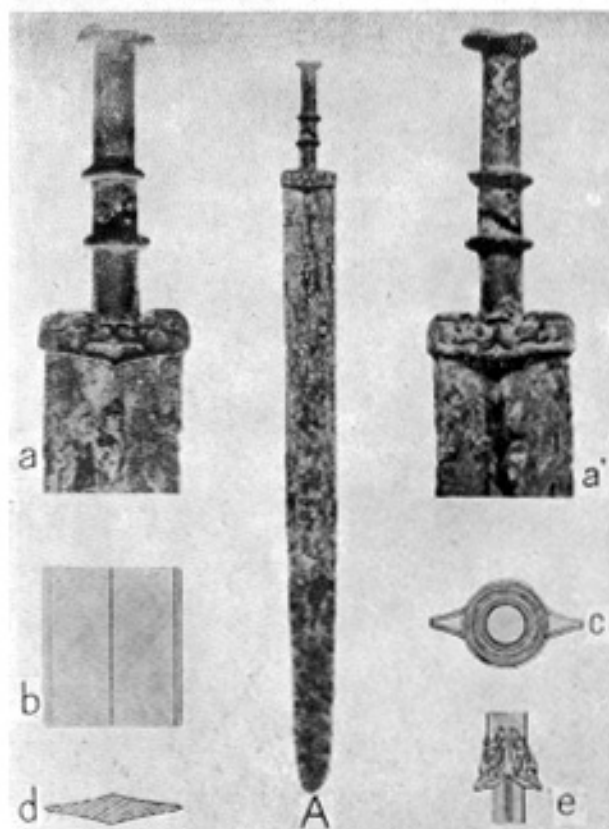


Planche LVIII. — Fig. A. Épée de bronze, trouvée à Đông-Son long.0m60. (Musée L.Finot, I. 19570).
a - a' : Les deux faces de la garde. b : Décor de la lame. c : Pommeau. d : Coupe transversale de la lame.
e : Garde vue de profil (détail). — Fig. B. Armes de bronze, trouvée à Đông-Son.
a - a' : Pointes de lances ; b : Poignards ; c : Pointes de flèches ; d : Haches (Musée L. Finot).
(D'après V. Goloubew : L'Age du bronze..., pl. III et IX).



Planche LIX. – A gauche : Tiên -Quân Chánh -Nhứt -Phẩm – Maréchal de l'avant (1er degré, 1re classe). (Dessin de M. Trần -Huy -Bá, d'après une aquarelle de M. Nguyễn -Vân -Nhân).

A droite : Chương-Vệ – Chef de régiment, portant le "Mao -Tiết " (porte -respect de S. M.). (Dessin de M. Trần -Huy -Bá, d'après une aquarelle de M. Nguyễn -Vân -Nhân).



Planche LX. — Broderies pectorales représentant les insignes des différents grades des Mandrins militaires.

N°1, 1er degré, ki -lân, licorne ; N°2, 2e degré, bạch -trách animal fantastique (?) ; N°3, 3e degré sư -tử, lion ;

N°4, 4e degré, hổ, tigre et 7e degré, báo, panthère ; N°5, 5e degré, báo, panthère ; N°6, 6e degré, hùng, ours ;

N°7, 8e degré, hải -mã, cheval zébré ; N°8, 9e degré, tê ngưu, rhinocéros

(Dessins exécutés d'après les figures des p. 1451 -1453 du Đại -Việt -Quốc de Baulmont,

Rev. Ind., 1905).

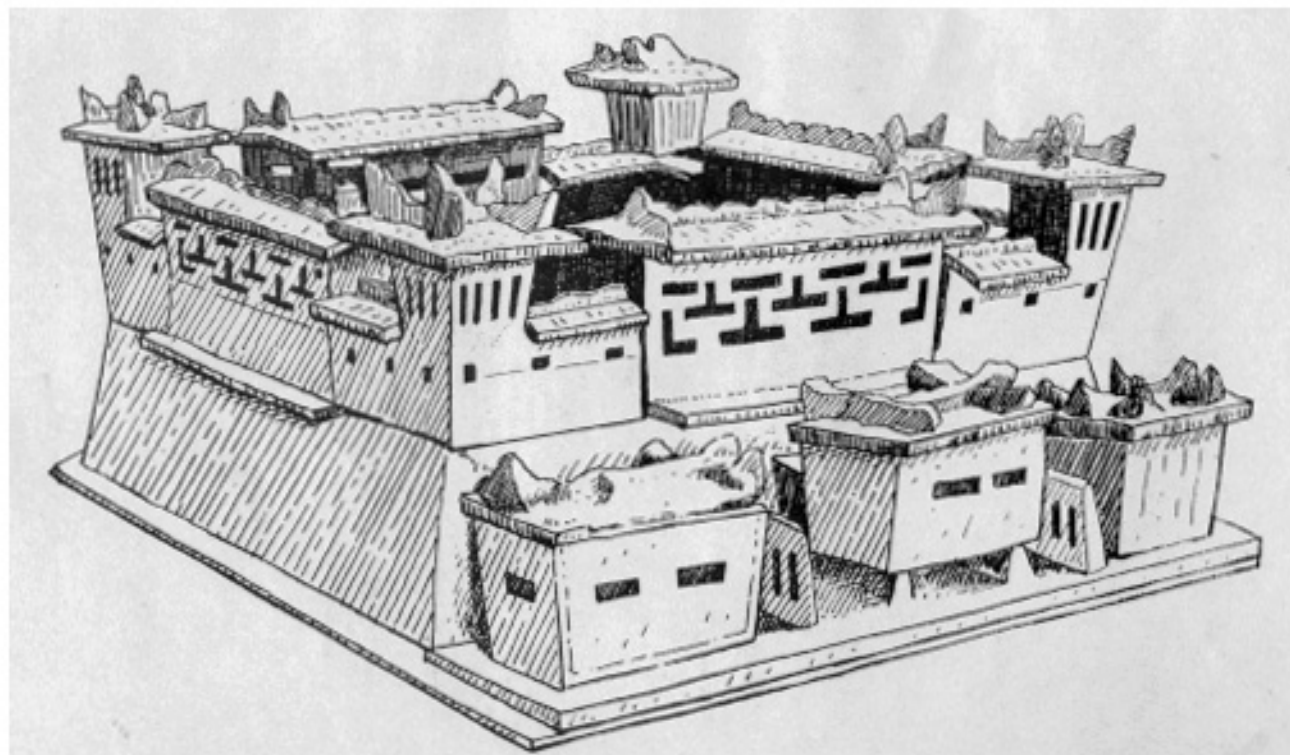


Planche LXI. — Modèle de citadelle en réduction trouvé dans un tombeau Han à Nghi -Vệ (Bắc -Ninh)
(Musée L. Finot, N°1, 12.377). (Dessin d'après photographie de M. Trần -Huy -Bá).

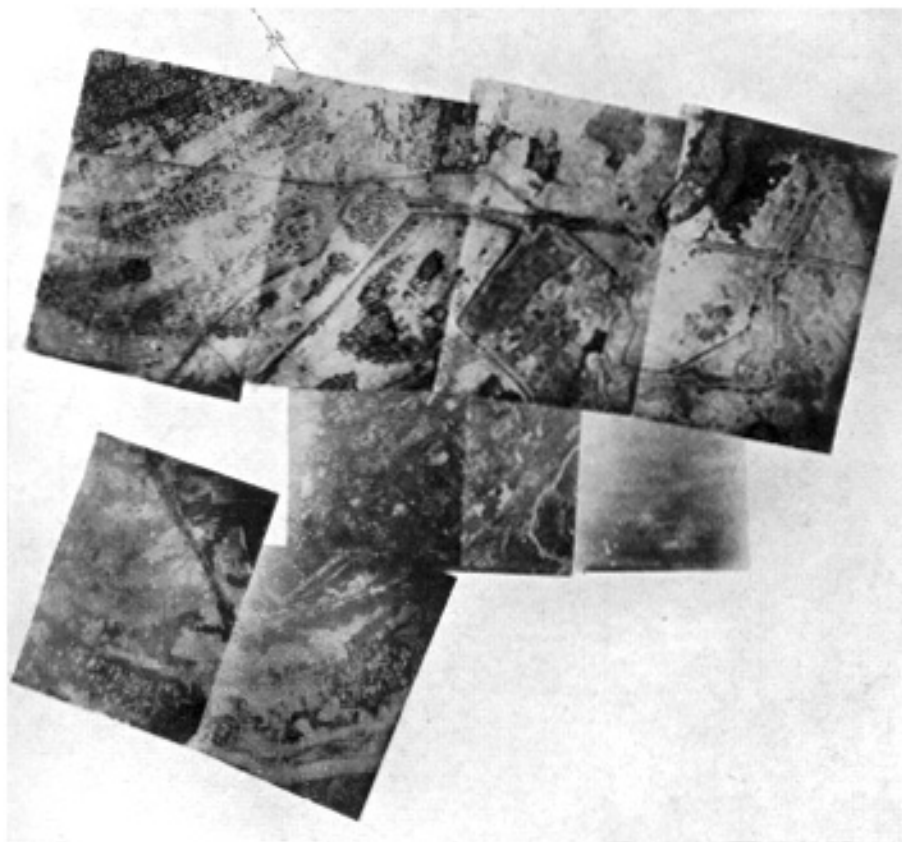


Planche LXII. — En haut : Vue aérienne du site de Cổ-Loa (Bắc-Ninh).
 En bas : Vue aérienne du village de Lũng-Khê (Luy-Lâu) (Bắc-Ninh).
 (Clichés de l'Aéronautique Militaire de l'Indochine).



Planche XLI. — En haut : Trépied en bois sculpté avec dragon. — En bas :
Personnage humain et dragon : (Cliché Y. Laubie).



Planche LXIV. — Vue aérienne de la porte Sud de la citadelle des Hố (Thanh -Hóa).
(Clichés de l'Aéronautique Militaire de l'Indochine).



Planche LXV. — Camp retranché des carriers lors de la construction de la citadelle des Hố (Thanh - Hóa). (Clichés L. Bezacier).



Planche LXVI. — Porte du camp retranché des carriers lors de la construction de la citadelle des Hố (Thanh -Hóa). (Clichés L. Bezacier).



Planche LXVII. — Vue aérienne de la citadelle de Thanh -Hóa .
(Cliché de l'Aéronautique Militaire de l'Indochine).

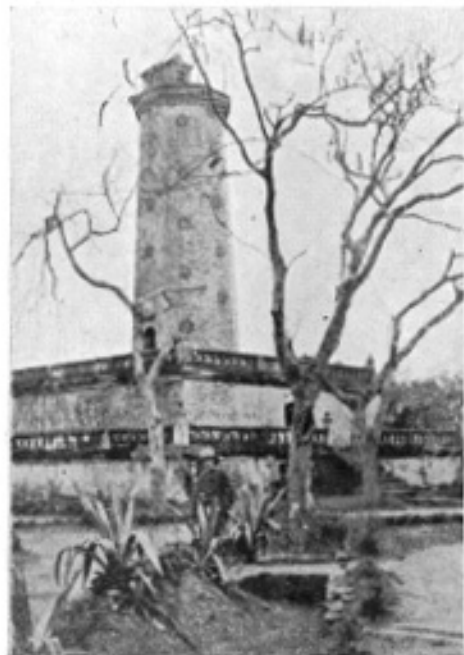
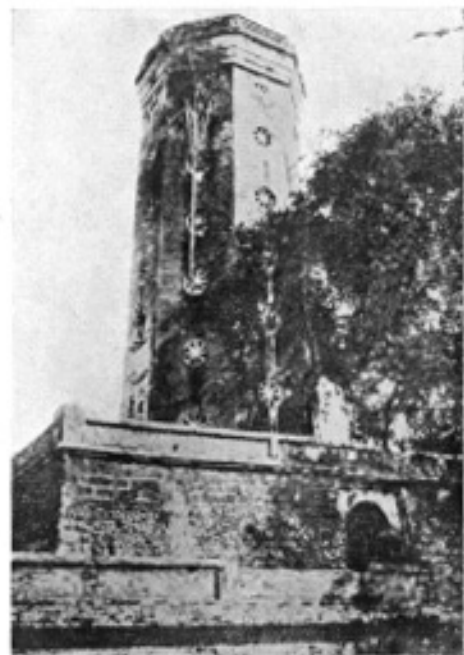


Planche LXVIII. — Miradors élevés dans les citadelles, à gauche, de Son -Tây. — Au centre, de la citadelle de Nam -Định. — A droite, de la citadelle de Bắc -Ninh. (Clichés de l'École française d'Extrême -Orient).



LA PRINCESSE MARIE D'ORDONEZ DE CÉVALLOS

Par

C. PONCET

des Missions Étrangères de Paris, Provicairé apostolique.

ROMANET DU CAILLAUD, pieux et riche propriétaire canadien français, qui s'intéressait aux Missions du Tonkin (décédé en 1916), fit paraître, en 1915, chez Augustin CHALAMEL, à Paris, un livre intitulé : *Essai sur les origines du christianisme au Tonkin et dans les autres Pays annamites*. Il parle dans cet ouvrage, d'après un récit d'ORDONEZ DE CÉVALLOS, prêtre espagnol, de la conversion d'une Princesse, la Princesse MARIE, qui aurait fondé le premier couvent annamite à An-Trường, Văn-Lai, en 1591.

L'accueil fait par les Missionnaires à cet ouvrage fut très partagé. Certains s'en détournèrent en disant : roman, roman ! Les autres, peut-être les moins nombreux, pensèrent au contraire que le fonds de l'histoire était vrai ; car, si ORDONEZ n'était pas venu en Annam, n'avait pas séjourné à la cour des Lê, comment s'expliquer que tant de détails de son récit fussent si pleinement en rapport avec les us et coutumes du pays ?

Personnellement, je penchais plutôt pour la deuxième opinion, et espérais aller un jour étudier la question sur place, à An-Trường même.

L'ancienne capitale des rois Lê, dans la province de Thanh-Hoá au 16^e siècle, s'étendait sur le territoire de plusieurs communes : An-Trường, Lam-Son, Quảng-Thị, Văn-Lai, Phúc-Lập. Elles sont situées sur la rive gauche du Sông-Chu (dit Sû), à quelques kilomètres en aval du barrage de Bái-Thượng. Lam-Son, c'est le berceau de la

dynastie des Lê ; **An-Trường**, c'est l'emplacement du palais royal, avec ses dépendances civiles et militaires. La double enceinte de remparts en terre existe encore. L'emplacement du palais, appelé **Phủ-Đường**, est aujourd'hui couvert de maisons et de jardins.

Je n'ai retrouvé dans cette région, ni stèle, ni tombeau, ni autre chose se rapportant à la Princesse MARIE. Certains faits sont cependant intéressants.

A deux kilomètres au Nord-Ouest de **An-Trường**, il y a un territoire de 3 kilomètres sur un, que les habitants des villages voisins appellent « làng Gia-tô, xóm Gia-tô », « village Gia-tô, hameau Gia-tô » (1). Il dépend de la commune de **Phúc-Lập** et a été colonisé et livré à la culture par des gens venus de partout, même du Tonkin, depuis 60 à 70 ans seulement ; une assez grande étendue de ce terrain est d'ailleurs encore en friche.

Ce village semble bien être le village chrétien dont parle ORDONEZ. En effet, page 131 de son livre : *Essai...*, ROMANET DU CAILLAUD dit que le roi céda « à la Princesse..., la terre qui s'étendait de l'autre côté du fleuve... pour réunir en village chrétien, les indigènes »... Le « làng Gia-tô » est en effet séparé de **An-Trường** par ce que les indigènes appellent un « rọc ». C'est un bas-fond large d'environ 60 mètres, dont les deux extrémités se déversent dans une rivière. A **An-Trường** on trouve encore d'autres « rọc » : « rọc gạo, rọc vùng ». D'autre part, l'autre ancienne capitale annamite du Thanh-Hoá, **Trường-Xuân**, qui fut capitale au 9^e siècle, est, elle aussi, entourée de nombreux « rọc ».

A la même page de son livre, ROMANET DU CAILLAUD parle également de la cession « d'une montagne jusqu'au confluent de deux rivières, pour l'élevage des bestiaux du village chrétien ». Et il ajoute : « la juridiction du monastère de la Princesse MARIE se serait étendue jusqu'au Ruisseau Blanc ».

Je crois qu'on peut identifier cette montagne avec la colline à pâturage, couverte de buissons de goyaviers et de magnifique herbe, qu'on trouve au « làng Gia-tô » et qui se termine vers l'Est au confluent

(1) Le nom de Jésus est rendu, en Chine, par deux caractères 蘇耶 qui se prononcent, en Chine, *ie-sou*, ce qui correspond à peu près au nom que l'on veut rendre, mais qui, en pays annamite, se prononcent *gia-tô*. *Làng Gia-tô, xóm Gia-tô*, signifient donc « le village, le hameau chrétien, des chrétiens ». L'expression « *đạo Gia-tô* » était employée jadis pour désigner « la religion de Jésus, la religion chrétienne » (*Note du RÉDACTEUR du BULLETIN*).

du « **rợc** » ci-dessus cité et de la rivière. Où se trouve « le Ruisseau Blanc » ? Ne serait-ce point un des deux « **rợc** » qu'on trouve à l'Ouest du « làng Gia-tô » ? L'un est appelé « **roc Bạch-Mã** », « Le **rợc** du Cheval Blanc » ; il se trouve à l'Ouest, aux limites du « làng Gia-tô ». L'autre est à deux kilomètres plus loin et s'appelle « **rợc Bạch** », « le **rợc** Blanc ». Entre le « làng Gia-tô » et le « **rợc Bạch** » il y a deux collines, qui, autrefois, portaient des palais. L'une est appelée **Phủ Ría**, **Phủ Día**, et est actuellement couverte de jardins et de maisons ; l'autre, « **Phủ Dối** », est couverte de brousse. Toutes deux sont sur le territoire de **Văn-Lai-(Sách)**.

Un autre fait à remarquer, c'est qu'une seule princesse des Lê, une seule Bà Công-Chúa est connue et honorée dans la région, on l'appelle Bà Mai-Hoa Công-Chúa ; ou parfois encore Bà Công-Chúa Chè ; ou Bà Công-Chúa Xiêm-Thành. Elle est plus spécialement honorée par les habitants installés au **Phủ-Đường** de An-Trường. Mais ils ne lui offrent que des fleurs ; donc le riz gluant et les viandes sont exclus. Je l'ai trouvée honorée en trois pagodons : un à An-Trường, un autre à la montagne à pâturage de « làng Gia-tô », un troisième à **Phủ-Día**. Je rapproche cette habitude d'offrandes de fleurs à l'exclusion de victuailles, d'un fait semblable, qui se passe à Thanh-Hoá même, au village de **Thọ-Hạc**. A la grande persécution de **Tự-Đức**, un prêtre indigène martyr y eut la tête tranchée ; son chef y fut enseveli au pied d'un pagodon, et c'est là que le futur Monseigneur GENDREAU, chargé du procès des martyrs, vint le recueillir vers 1880. Or, à ce pagodon, on n'offre également que des fleurs. Pourquoi ? Parce que ces offrandes sont destinées à un Génie chrétien.

D'autre part, ce nom de la Princesse, Mai-Hoa, n'est pas sans provoquer des rapprochements. En son livre, page 25, ROMANET DU CAILLAUD dit que la Princesse s'appelait « Flora », « Fleur », donc le mot annamite Hoa. Et si l'on fait précéder ce nom du mot Mai, n'est-ce pas à cause de la consonance des deux noms Maria, Mai-Hoa ? Ils sonnent, surtout pour des oreilles annamites, à peu près l'un comme l'autre. En 1591, le *quốc-ngữ* n'était pas inventé, il fallait écrire le nom Maria en caractères : Mai-Hoa, pour Maria, allait très bien.

Pourquoi la Bà Công-Chúa Mai-Hoa est-elle seule connue et honorée dans la région ? C'est sans doute parce que, par ses actes et ses vertus, elle a jeté à An-Trường un éclat particulier. Or, quelle est la princesse

Lê, qui, à **An-Trường**, aurait pu être plus aimée, plus estimée que la Princesse Marie d'ORDONEZ ? C'est d'ailleurs la dernière Princesse, et peut-être la seule, qui passa toute sa vie à **An-Trường**. En 1592, la Cour des Lê s'établit à Hanoi, et **An-Trường** n'est plus que la maison de campagne de la famille royale.

Mais pourquoi l'appelle-t-on aussi Bà Công-Chúa Chè ? J'ai posé la question aux habitants, et voici ce qu'ils m'ont répondu : Bà Công-Chúa Mai-Hoa a fait beaucoup pour le développement de la culture du thé dans la région. En effet, aujourd'hui au « làng Gia-tô » et sur la colline **Phủ-Día**, on cultive le thé en grand et les arbres y sont de fort belle venue. J'ajoute que dans la région, une bonne demi-douzaine de trous d'eau artificiels portent, les uns le nom de « **Giếng Gia-tô** », « puits chrétiens », les autres celui de « **giếng chè** », « puits du thé. »

On l'appelle Bà Công-Chúa Xiêm-Thành parce qu'elle était aussi Princesse Cham par sa mère.

Bien des gens du pays affirment que, lorsque, il y a 40 ans, on construisit le *đình* de la commune de Phúc-Lập (il est sur le territoire du « làng Gia-tô », une stèle qui parlait de la « đạo Gia-tô », « la religion chrétienne », était tout près de là ; on la fit disparaître en la transformant en chaux pour la construction du *đình*, afin que jamais les chrétiens, qui commençaient à s'affirmer, n'eussent de réclamation à poser au sujet du « làng Gia-tô ».

Au milieu des champs, près de ce *đình*, il y a un emplacement un peu surélevé, de 50 mètres de long sur 20 mètres de large, absolument plat et qu'on appelle « **nền-thờ** », « le soubassement pour le culte ». Une des deux extrémités est ronde, et quand on regarde cette rizière, car c'est une rizière, on la prendrait pour l'emplacement d'une église. Pourquoi l'appelle-t-on « **nền-thờ** » ? J'ai posé la question, et personne n'a pu me répondre.

A 100 mètres de ce « **nền-thờ** », au bord du « **rọc** » qui est très profond en cet endroit, il y a un débarcadère, appelé « **Bến tiên ngự** ». Puis, à 400 mètres plus loin, près d'un trou d'eau appelé « **giếng Gia-tô** », on trouve mélangé au terrain, et cela sur un espace fort étendu, des débris de vaisselle et de jarres brisées en nombre infini, surtout cette jarre ayant la forme et les dimensions d'une bouteille avec col évasé, dite jarre des Lê.

N'est-ce pas en ce coin que se serait élevé le monastère définitif ou l'église du village chrétien ? Les données actuelles du problème ne permettent pas de donner de réponse dans un sens ou dans un autre.

En tout cas, tout cela n'est pas sans étayer le fait de la Princesse MARIE.

* * *

Maintenant, répondons à quelques objections qu'on fait contre la véracité de ce fait.

1° Les contemporains d'ORDONEZ eux-mêmes auraient douté de la véracité des faits qu'il rapporte.

S'il en est ainsi, ce doit être à cause de cette histoire du mariage proposé par la Princesse. Ce fait, en effet, est assez choquant ; cependant, si on l'étudie de près, il étonne moins. Sans doute, certaines conversations et détails un peu montés en épingle par ORDONEZ n'ont existé que dans son imagination, mais le fait lui-même reste, pourquoi en douter ?

D'ailleurs, c'est bien avant que la Princesse n'ait pensé à se convertir, qu'elle pense au mariage.

ORDONEZ fit sa première visite au palais le 24 Décembre 1590, et ce n'est que le 28 qu'il voit la Princesse pour la première fois. Le 26 Décembre, deuxième audience du Roi, qui recommande à ORDONEZ de « bien écouter sa sœur et de ne point contredire à ce qu'elle lui dira ». A n'en pas douter, c'est donc que déjà le Roi et la Princesse se sont entendus sur cette question du mariage. Aussi, à la première audience donnée par la Princesse, le 28 Décembre, lui fait-elle les premières ouvertures. Cette question était donc chose décidée depuis le 24, 25 ou 26 Décembre. Les rapports des mandarins de Picipuri et de Quibennhu, ainsi que celui du mandarin chargé de recevoir ORDONEZ à *Quảng-Thị* ou *Văn-Lai*, peu importe le nom, l'avaient certainement précédé au palais : Cet ancien officier, par sa fierté, sa noblesse, sa politesse, son amabilité, sa façon d'offrir des présents, et de se faire suivre d'un groupe de soldats, avait conquis tous ceux qu'il avait approchés. Il connaît tout, et particulièrement les métiers du soldat et du marin, quelle bonne aubaine pour elle, si la famille royale peut se l'attacher. Car il va falloir reconquérir le Tonkin, et faire rentrer le Sud dans l'obéissance. Quoi de mieux pour aboutir à ces fins qu'un mariage avec ce si remarquable Européen ?

Si on objecte encore que le mariage d'une princesse annamite avec un Européen répugnait, et cela tout particulièrement à cette époque là, j'ajouterai que quelques années plus tard on voyait le mariage du roi **LÊ-THẮN-TÔN** (1619-1643, puis 1649-1662) avec une Hollandaise. Dans une grotte-pagode à la sortie de la ville de Thanh-Hóa, on voit la statue de **LÊ-THẮN-TÔN**, et à côté de lui, la statue de la reine hollandaise.

2° Le baptême de **NGUYỄN-HOÀNG** paraît bien invraisemblable ; l'affirmer, c'est vraiment dépasser les bornes.

D'accord ! Mais voyons quel est l'auteur de ce baptême. Est-ce **ORDNEZ** ? Pas du tout. C'est tout simplement **ROMANET DU CAILLAUD** lui-même.

ORDONEZ affirme seulement avoir baptisé « un amiral, qui avait également sous sa juridiction Hué et sa province ». Quant à **ROMANET DU CAILLAUD**, il croit devoir identifier cet « amiral » avec **NGUYỄN-HOÀNG**. Pourquoi ? Sans doute parce que cela plaisait à sa ferveur religieuse.

NGUYỄN HOÀNG naquit en 1525, c'était le dernier des trois enfants de l'ancêtre de la dynastie, **NGUYỄN-KIM**. En 1558, il obtint le gouvernement du **Thuận-Hóa**. En 1569, il vint à **An-Trường** rendre hommage au roi **LÊ-ANH-TÔN**. **TRỊNH-TÙNG** était alors déjà tout puissant à la Cour, les rapports qu'il eut avec **NGUYỄN-HOÀNG** furent durs, pénibles, aussi celui-ci s'empressa-t-il de retourner à **Thuận-Hóa**. Là il n'eut qu'un but : affermir son autorité et se libérer de celle du Nord. En 1591, il faisait déjà figure de vice-roi. Il avait une flotte, cette flotte qu'il allait conduire au Tonkin en 1593, puis ramener intacte au **Thuận-Hóa**. Quoiqu'il en fût le chef suprême, il avait sous ses ordres d'autres grands chefs, des amiraux ; l'un d'entre eux pouvait fort bien être aussi gouverneur, civil ou militaire, de la province de Hué. Le **Thuận-Hóa** allait, à cette époque, de **Đồng-Hới** au **Varella**, le vice-roi avait donc certainement un gouverneur pour la province de Hué. Si **NGUYỄN-HOÀNG** avait été baptisé, vu l'autorité immense dont jouissait cet homme en tous points remarquable, tout le **Thuận-Hóa**, mandarins en tête, se serait ébranlé pour aller au christianisme, or ces baptêmes ne furent en fait que feu de paille.

3° Le **P. DE RHODES**, arrivé au **Thanh-Hóa** 36 ans après **ORDONEZ**, aurait dû parler des conversions de **An-Trường Văn-Lai** ; or il n'en dit pas un mot.

Il faut avouer que cette objection paraît des plus sérieuses. Cependant, si on examine de près les circonstances du séjour du P. DE RHODES au Thanh-Hóa, et les idées de la Cour par rapport au christianisme, cette objection perd considérablement de sa force.

D'abord, la région du Thanh-Hóa où résida le P. DE RHODES et qu'il connut particulièrement, semble être non pas les environs immédiats de la citadelle actuelle de Thanh-Hóa, comme on l'a dit, mais le port de **Thần-Phù**. Je ne traite pas ici cette question, j'y reviendrai dans une étude distincte. Retenons seulement ici que le P. DE RHODES a pu ignorer, de ce chef, les chrétiens de **Văn-Lai**.

Il a pu les ignorer aussi parce que, à son arrivée dans le pays, ils avaient cessé d'exister.

En effet le tout puissant « Maire du Palais » **TRỊNH-TÙNG** avait certainement fait tout son possible pour étouffer et envelopper d'un silence de mort les conversions de **An-Trường**. Que les arts, les sciences et les marchandises d'Occident, fussent articles d'importation, très bien, mais il ne pouvait en être de même pour les idées religieuses.

En 1591, **TRỊNH-TÙNG** avait certainement vu d'un très mauvais œil l'influence religieuse d'**ORDONEZ** et la conversion de la Princesse. C'est d'ailleurs pour cela qu'il fit passer **ORDONEZ** en jugement ; condamné à mort tout d'abord, il fut ensuite banni du royaume. Aucun doute qu'à partir du jour où la Cour fut établie à Hanoi, en 1592, **TRỊNH-TÙNG** ne fit tout son possible pour éteindre le foyer religieux de **An-Trường Văn-Lai** ; les prêtres furent écartés, les vexations ne manquèrent pas, et si la foi se mantint tant que vécut la Princesse, il est certain que, dans une vraie débâcle, elle s'éteignit rapidement après sa mort.

Étant donné tout cela, il n'est pas étonnant que le P. DE RHODES n'ait pas parlé des conversions de **An-Trường**. Mais pourquoi est-ce le même silence chez les Missionnaires suivants ?

Ni **ORDONEZ**, ni les deux prêtres portugais présents à **An-Trường** en 1590, ne connaissaient la langue annamite, ils n'avaient donc pas pu en faire usage pour inculquer à la Princesse **MARIE** et aux autres convertis les notions de la foi chrétienne. Ils communiquaient tant bien que mal par signes et interprètes ; mais quels interprètes ! Ce n'étaient que des indigènes connaissant un peu de portugais, et seulement les expressions en usage pour les nécessités commerciales. Aucun texte de la foi chrétienne, aucune prière, pas même le signe de la Croix n'avaient encore été traduits en annamite. Les termes et expressions religieuses

en usage depuis chez les catholiques n'avaient pas encore été trouvés. Ce n'est que 35 ans plus tard que les premiers missionnaires Jésuites, et surtout le P. DE RHODES, s'attelèrent à la besogne. Aussi le bagage de connaissances et d'observances chrétiennes chez ces convertis ne pouvait être que des plus minces.

Ne soyons donc pas étonnés que ce groupe ait été si peu connu, et se soit éteint sans faire parler de lui.

En outre, ne constatons-nous pas que les missionnaires des 16^e et 17^e siècles n'avaient pas l'habitude, dans leurs relations, de raconter les faits et gestes de leurs prédécesseurs, surtout si ceux-ci appartenaient à d'autres familles religieuses ?

C'est pour toutes ces raisons que le silence du P. Alexandre DE RHODES sur les conversions de An-Trưòng à la fin du 16^e siècle, n'est pas une preuve de leur non existence.

L'avenir permettra-t-il de résoudre un jour le problème de la Princesse MARIE d'ORDONEZ DE CÉVALLOS ? Dieu seul le sait. Mais peut-être reviendrons-nous encore un jour sur cette question.



YEN-TRUONG ET SES ENVIRONS

PHU DE THO - XUAN

PROVINCE DE THANH-HOA

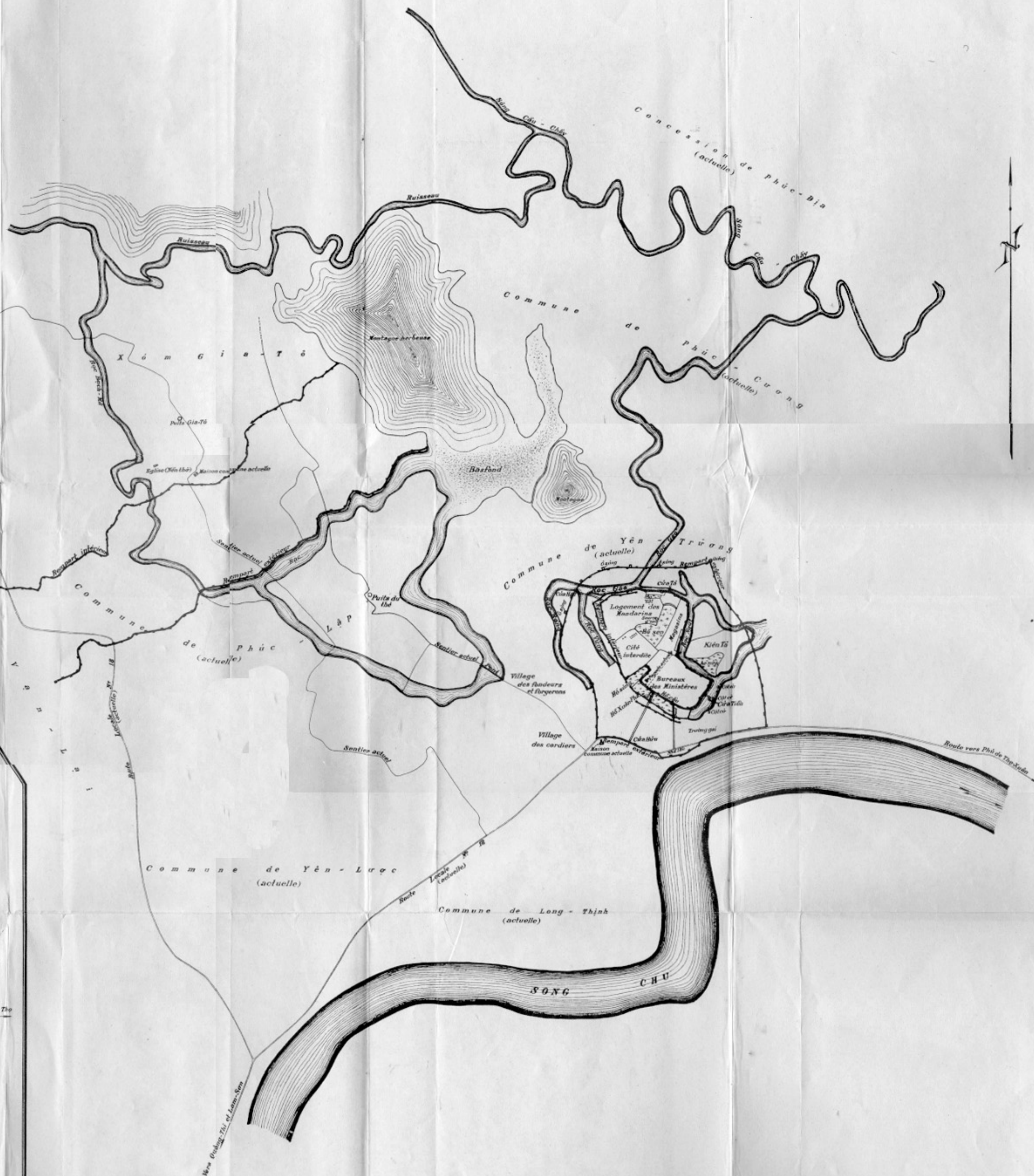
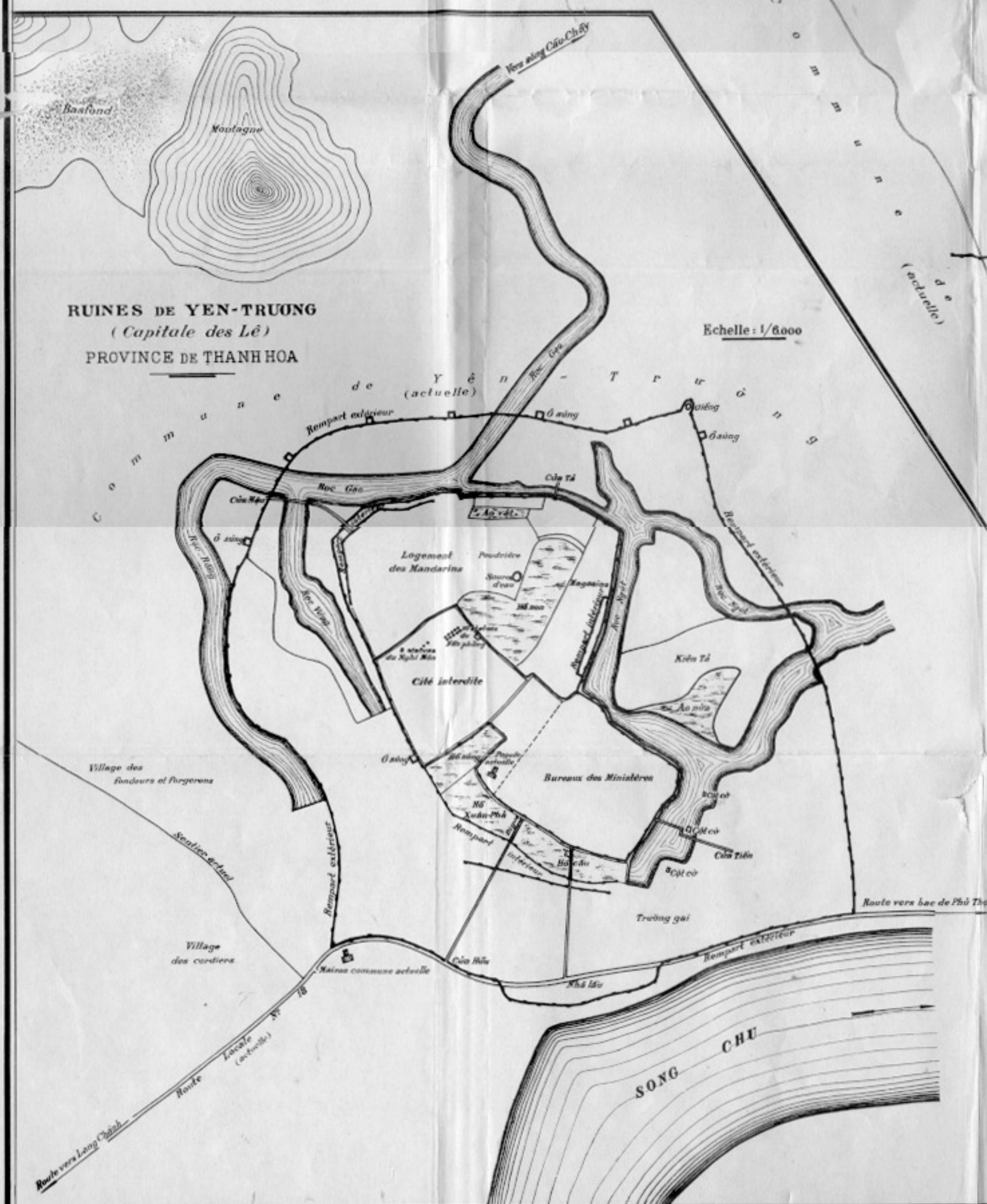


PLANCHE LXIX. — L'ancienne capitale des Lê, au Thanh-Hoà
(Communiqué par le SERVICE DU CADASTRE).



LA FORMATION ET L'ÉVOLUTION DU VILLAGE DE MINH-HUONG (FAIFOO)

par

NGUYỄN-THIỆU-LÂU

L'étude de la formation et de l'évolution du village de *Minh-Huong* est une des plus instructives pour comprendre l'installation, la possession du sol, « l'enracinement » en pays d'Annam, puis l'annamitisation d'une colonie chinoise. *Minh-Huong*, village de métis sino-annamites, noyau de la ville de Faïfoo actuelle, à une trentaine de kilomètres au Sud de Tourane, est un de ces cas rares, où l'on peut voir justement ces étrangers finissant par être assimilés à la population indigène.

Nous avons utilisé pour notre étude les documents historiques même du village de *Minh-Huong*. Nous nous sommes servis des preuves épigraphiques, qui sont les nombreuses stèles établies dans les différentes pagodes du village. Des manuscrits, pieusement conservés par les notables et que nous avons pu étudier, sont également d'une grande valeur documentaire : ce sont les parcellaires du village (*địa-bộ* 地簿) datant des *Tây-Sơn* 山西 (1), de *GIA-LONG* et de ses successeurs immédiats (2) ; ce sont encore les règlements de ce petit port maritime, *thương tàu văn lệ* (商船挽例), rédigés entre 1820 et 1824, et qui relatent des opérations commerciales remontant à la seconde moitié du 18^e siècle au moins. De plus, nous avons consulté, par l'intermédiaire des notables intéressés à notre travail, les livrets généalogiques (*gia-phả* 家譜) de quelques familles des plus anciennement

(1) Dernier quart de 18^e siècle.

(2) Première moitié du 19^e siècle.

établies. Ces documents, bien entendu, doivent être soumis à une critique serrée des faits et des dates, mais nous pensons pouvoir en tirer des indications intéressantes sur l'histoire de **Minh-Hương-Xã**.

La fondation officielle du village de **Minh-Hương** ne remonte pas très loin, tout au plus vers le début du 17^e siècle seulement. Mais tout porte à croire que, durant tout le 16^e siècle, **Minh-Hương-Xã** a servi de pied à terre à des commerçants chinois, venus par jonques avec la mousson du Nord (vers Octobre-Novembre) et repartis avec la mousson du Sud (Avril-Mai de l'année suivante). Un commerce de cabotage, rythmé par la mousson, a réglé ces allées et venues saisonnières. Bien des Chinois sont peut-être restés sur place et ont fait ménage avec des femmes indigènes. Mais la preuve écrite précise veut que ce ne soit qu'au début du 17^e siècle que les premiers Chinois y aient fait souche.

Vers cette époque, en effet, vinrent à l'emplacement du village de **Minh-Hương** actuel dix Chinois originaires des régions de **Triệt-Giang** (Tcho-kiang 浙江) et de **Phúc-Kiến** (Fou-kiên 福建), appartenant à six familles : **Nguy** (魏), **Ngô** (吳), **Hứa** (許), **Ngũ** (伍), **Thiệu** (邵), **Trang** (莊), dont la mémoire est conservée sous la dénomination de **Thập-Lão** (十老) (les Dix Vieillards). C'étaient des émigrés qui fuyaient la dynastie des **Mãn-Thanh** (滿清) pour rester fidèles à la dynastie déchue des **Đại-Minh** (大明) (1). Ces dix Chinois sont vénérés actuellement comme les premiers fondateurs, **Tiến-Hiến** (前賢), du village.

Il est intéressant de signaler, d'après la tradition du village, que ces dix Chinois ne vinrent pas directement de Chine à **Minh-Hương**. Ils s'établirent d'abord dans le **phủ** de **Thăng-Binh**, province de **Quảng-Nam**, où ils faisaient le commerce des médicaments ; quelques-uns étaient géomanciens. Du **phủ** de **Thăng-Binh**, ils se déplacèrent ensuite et vinrent s'établir à **Trà-Nhiêu** (茶饒), village situé sur le plus méridional des quatre défluent du **Sông Thu-Bồn**. Là, ils édifièrent leur premier temple dédié à **Quan-Thánh** (關帝). Sur un terrain de cinq

(1) Dynastie des Tsing (en annamite **Mãn-Thanh**), conquérants mandchoux qui régna en Chine de 1644 à 1911, et qui remplaça la dynastie chinoise des Ming (en annamite **Đại-Minh**) (1368-1643).

sào acheté au village. De Trà-Nhiêu, ils allèrent ensuite à Thanh-Hà (靑霞), village situé sur le défluent le plus septentrional du Sông Thu-Bôn. Ce déplacement fut provoqué par l'ensablement du débarcadère de Trà-Nhiêu. A Thanh-Hà, les Chinois achetèrent un *mẫu* et deux sào de terrain pour y élever un second temple, considéré actuellement par les habitants de **Minh-Hương** comme le « Temple des Ancêtres » (*Tổ-Đình* 祖亭). Situé à la limite des deux villages de Thanh-Hà et de **Cầm-Phô**, ce temple portait et porte encore le nom de **Cầm-Hà-Cung** (錦霞宮) (1). Les Chinois seraient restés là si le port de Thanh-Hà ne s'était pas envasé à son tour. Par suite du colmatage, en effet, des bandes d'alluvions s'amassèrent au Sud-Est du **Cầm-Hà-Cung**. Les Chinois allèrent donc se fixer à l'Est de ces terres émergées, sur le territoire des villages de **Cầm-Phô** (錦舖), **Hội-An** (會安) et **Cổ-Trai** (古齋), après avoir acheté à ces villages quatorze *mẫu* et demi de terrain qui furent les premières terres du village de **Minh-Hương**. De nouveau, pour la troisième fois, les Chinois construisirent leurs temples, mais comme le territoire acheté était vaste, les temples s'édifièrent sur plusieurs endroits qui se trouvaient justement aux limites du nouvel emplacement. Ainsi, à l'Est s'éleva le temple de Quan-Thánh ; à l'Ouest, la pagode du Pont-japonais, et au Nord, le temple

(1) Le mot « **Cầm-Hà** » a une signification géographique : il situe le temple en question. Le nom de lieu, formé du mot *cầm* (dans **Cầm-Phô**) et du mot *Hà* (dans Thanh-Hà), est à l'origine du nom du temple.

A **Cầm-Hà-Cung**, on adore deux Génies, **Bảo-Sanh-Đại-Đề** (保生大帝) et **Thiên-Hậu-Thánh-Mẫu** (天后聖母), qui ont été déifiés par l'Empereur des Ming. Les « Dix Vieillards », à leur arrivée en terre d'Annam au début du 17^e siècle, continuaient à les vénérer. C'est donc un culte importé.

Le mot *cung* est donné en Chine aux grands temples ; le terme annamite correspondant est *miếu* ou *đền*. C'est un souvenir du vocabulaire chinois.

Mais le village de **Minh-Hương** a été assimilé ensuite aux villages annamites ; il a perdu son caractère de colonie chinoise ; et comme tout village annamite a un *đình*, les habitants de **Minh-Hương** donnèrent le nom populaire annamite de **Tổ-Đình** au temple **Cầm-Hà-Cung**. **Tổ-Đình** veut dire « Temple des Ancêtres », en annamite.

Le terme **Tổ-Đình** prête à une double erreur. D'abord ce n'est pas un *đình*, maison communale ; ensuite, le culte n'y est pas rendu à un Thành-Hoàng (Génie tutélaire ou patron du village) ou aux « ancêtres » des Chinois immigrés, mais à deux Génies déifiés en Chine.

de **Vạn-Thọ** (萬壽亭) (1), le Sông **Thu-Bồn** formant au Sud la limite naturelle.

Ainsi, l'installation des **Thập-Lão** à **Minh-Hương** fut une des nombreuses étapes de leurs déplacements. De **Thăng-Binh** à **Trà-Nhiêu**, puis à **Thanh-Hà**, enfin à **Minh-Hương**, ils allèrent à la recherche d'un port fluvial en eaux profondes où leurs jonques pouvaient facilement amarrer, pour de longs mois. Leurs migrations successives seraient donc dues à un phénomène physique plusieurs fois répété, à savoir l'alluvionnement ; leur installation sur la terre ferme fut chaque fois confirmée, sanctionnée par un fait religieux : la construction des temples. Temples qui, après leur dernier déplacement, constituent les limites religieuses de leur village actuel dont le territoire est prélevé par achat sur les villages préexistants (2).

Les **Thập-Lão** seraient, d'après les documents écrits et la tradition, les premiers Chinois fondateurs de **Minh-Hương**. Cette version des documents officiels du village doit être interprétée, si nous ne nous trompons pas, d'un point de vue plus large.

(1) Alors que le village de **Minh-Hương** était colonie étrangère, au temple de **Vạn-Thọ**, des cérémonies eurent lieu, en certaines circonstances, en l'honneur des seigneurs **Nguyễn**, par hommage et reconnaissance des Chinois. Depuis que le village est considéré comme annamite, ces cérémonies n'ont plus de raison d'être, et un culte est rendu dans ce temple à Confucius ; mais le nom de **Vạn-Thọ Đình** n'a pas encore été remplacé par celui de **Văn-Miếu** (Temple des Lettres).

(2) — Pour l'étude de l'alluvionnement du Sông **Thu-Bồn** à **Faïfoo** et dans les environs, nous nous sommes basés sur les cartes et plans suivants :

1° Carte au $\frac{1}{100.000}$ du Service Géographique de l'Indochine — Feuille de

Tourane. N° 132.

2° Carte au $\frac{1}{25.000}$ (cartes dites des Deltas de l'Annam), du Service

Géographique de l'Indochine. Feuilles n° 40 et n° 43.

3° Plans cadastraux de **Faïfoo**.

4° Photographies aériennes de **Faïfoo** assemblées en tableau et conservées au Service du Cadastre de cette ville.

L'interprétation géographique de tous ces documents nous a suggéré des hypothèses que l'examen des anciens parcellaires du village et nos observations faites sur le terrain ont été confirmées par la suite.

Il est difficile que ces dix Chinois se soient déplacés quatre fois de suite dans un temps relativement court, c'est-à-dire dans la seconde partie de leur vie, après que, de Chine, ils étaient venus en Annam. L'ensablement des quais de Trà-Nhiêu et de Thanh-Hà ne s'est certainement pas produit brusquement, car l'alluvionnement fluvial demande du temps.

A notre avis, l'histoire des Thập-Lão doit être un résumé de plusieurs histoires. Les dix Chinois représentent probablement de nombreuses colonies chinoises, venues dès le 16^e siècle, et qui se déplacèrent à plusieurs reprises (à Trà-Nhiêu, à Thanh-Hà), avant de s'installer sur le territoire de Minh-Hương, au début du 17^e siècle. Les Chinois, commerçants pour la plupart, venaient par jonques, avec la mousson du Nord ; ils recherchaient avant tout, sur les nombreux défluent du Sông Thu-Bồn, un endroit favorable à leur mouillage et aussi à leur commerce. Les échanges — cela se voit encore aujourd'hui à Faïfoo — pouvaient se faire directement sur les jonques. Un marché à terre a pu être construit, mais comme le commerce était saisonnier, il n'a dû être que provisoire, au moins au début. Les Chinois demeuraient dans leurs jonques et n'avaient pas besoin de pied à terre confortable.

Ceux qui se liaient aux femmes indigènes ou qui restaient provisoirement, entre deux voyages, dans le pays, y avaient sans doute des habitations.

Mais ces commerçants saisonniers n'auraient pas laissé trace de leur passage si un facteur religieux n'était intervenu. C'était le culte nécessaire, rendu sur terre, dans un temple spécialement construit à cet effet, à leur patron qui devait les protéger pendant leur voyage et surtout favoriser leur commerce.

Nous nous représentons facilement, avec les premiers vents de la mousson d'hiver, l'arrivée, dans les eaux du Sông Thu-Bồn, de nombreuses jonques, voiles déployées et cherchant à mouiller dans un havre tranquille. On jette l'ancre, on amarre, puis on descend à terre discuter avec les notables du village pour l'achat d'un terrain proche du fleuve, sur lequel, vite, on construit un temple. Les cérémonies rituelles accomplies, on parle commerce et les ventes et achats se font sur les jonques mêmes. Quand la saison finit, avec la mousson du Sud, par groupes, les jonques font voile vers la Chine, pour y rapporter les produits de l'Annam.

Les commerçants chinois accomplissaient donc une émigration saisonnière ; la question de leur installation dans le pays, c'est-à-dire leur émigration définitive, ne se posa qu'à la chute de la dynastie chinoise des **Đại-Minh (大明)** et à l'avènement de la dynastie manchoue de **Mãn-Thanh (滿清)**. Pour rester fidèles au souvenir de leur souverain, ils durent se réfugier en Annam. Et c'est l'histoire des **Thập-Lão** qui se place au début du 17^e siècle. Ces Dix Chinois achetèrent sur l'emplacement actuel du village de **Minh-Hương** de véritables terrains d'habitations (quatorze *mẫu* et demi, soit plus de sept hectares), qu'ils eurent soin de délimiter par de nombreux édifices religieux. Ce fut une véritable prise de possession territoriale qui ne demandait plus qu'à être reconnue par les rois d'Annam. Ce sera l'œuvre des Tam-Gia.

En effet, le village vénère encore, comme premiers fondateurs, trois représentants de trois familles venus postérieurement aux Thập-Lão. Ce sont les Tam-Gia (三家) : **Tây-Quốc-Công (洗廷公)**, **Ngô-Đình-Công (吳國公)** et **Trương-Hoành-Công (張宏公)**. Ce dernier — dont la tombe existe encore à **Trà-Kiệu (茶素)** — était venu faire du commerce à **Minh-Hương**, on ne sait à quelle époque. Avec **Tây-Quốc-Công** et **Ngô-Đình-Công**, il demanda et obtint des Seigneurs Nguyễn la reconnaissance officielle de l'existence du village de tous ces Chinois émigrés. C'est un des cas très rares où, en Annam, une colonie chinoise arriva à posséder des terres pour s'y implanter. Et le nom de **Minh-Hương-Xã** apparaît à peu près vers le milieu du 17^e siècle.

Lors de la reconnaissance du village, une Chinoise de la famille des Ngô (吳), dénommée Madame **LÀNH (Bà-Lành 婆禮)**, veuve et sans enfant, dota la communauté de rizières et d'argent. Elle est actuellement vénérée comme bienfaitrice.

Un bonze chinois, **LƯỠNG-HUỆ-ĐƯỜNG (梁惠鴻)**, venu de **Phúc-Kiến (Fou-kiên 福建)** vers le milieu du 18^e siècle, construisit, sur un terrain de trois sào, une pagode au profit du village. Un culte lui fut rendu.

Telles sont les personnes qui ont contribué, à des époques différentes, et suivant divers moyens, à la formation du village de **Minh-Hương**. La superficie communale a enregistré par la suite de nombreux agrandissements, grâce à plusieurs circonstances favorables. C'est le développement territorial du village que nous allons considérer maintenant.

Le parcellaire du village, établi en la treizième année de GIA-LONG (1815), donne comme superficie habitée du village, 12 *mẫu* 4 *sào* 14 *thước*, et comme terrain relevant des pagodes, 5 *mẫu* 2 *sào* 11 *thước*, soit au total 17 *mẫu* 7 *sào* 10 *thước*. Le village se divisait en deux *xứ* ou quartiers : Hương-Định Xứ (香定處) et Hương-T hắng-Xứ (香勝處), qui forment le deuxième quartier actuel de Faïfoo. Ces terres ne payaient pas les impôts, car elles étaient des terrains d'habitation et non des rizières. Dès cette époque, le village était relié au centre administratif de la province de Quảng-Nam, par une route. Les maisons étaient construites de chaque côté de celle-ci ; c'est là l'origine de la Rue du Pont japonais, la plus vieille des rues de Faïfoo.

La limite méridionale de Minh-Hương était la berge même du Sông Thu-Bồn, qui recevait sans cesse les apports alluvionnaires ; et à plusieurs reprises, le village s'est agrandi de ce côté. Ainsi, en la première année de THIỆU-TRỊ (1841), un atterrissement alluvial donna à Minh-Hương 1 *mẫu* 3 *sào* 9 *thước* ; ce qui permit la création d'une seconde rue, parallèle à la Rue du Pont japonais et située au Sud de celle-ci. C'était le « Tân-lộ » (新路), la « Nouvelle Route » ; c'est la Rue actuelle des Cantonnaïs.

En la 17^e année de TỰ-ĐỨC (1878), le village s'agrandit encore de 1 *mẫu* 1 *sào* 14 *thước*, grâce à des terres émergées au Sud-Ouest.

L'alluvionnement continuait au Sud, et, en 1886, on créa une troisième rue parallèle aux deux premières. C'est le quai actuel. Sans un service de dragage actif, assuré par la voirie de Faïfoo, l'envasement de ce quai serait chose faite depuis longtemps.

Ainsi le développement territorial de Minh-Hương-Xã, du côté du Sud, est l'œuvre du colmatage fluvial.

En la 36^e année de TỰ-ĐỨC (1883), une circonstance heureuse se présenta, qui donna lieu à un accroissement important. Au Nord-Est de Minh-Hương et sur les confins même du village, le village de Cồ-Trai (古齋) s'était dépeuplé. C'était probablement un village de pêcheurs qui, par suite de l'obstacle de Minh-Hương, n'avait plus d'accès au Sông Thu-Bồn ; aussi ses habitants émigrèrent-ils, à un tel point que le Lý-Trường, Lý-Hữu-Hưng (李有興), faute d'administrés, vint lui-même suggérer aux notables de Minh-Hương l'annexion de Cồ-Trai. Cinq *mẫu* de terrains vinrent arrondir le territoire de Minh-Hương, et Lý-Hữu-Hưng est également l'objet d'un culte au même titre que les fondateurs.

Telle est la formation territoriale de **Minh-Hương**, très originale par son processus. C'est un achat initial de terrains dans les villages préexistants ; à ces terrains se sont ajoutés des dotations de particuliers, des bancs d'alluvions, et enfin l'annexion d'un village voisin (1).

La population du village, à l'origine, était composée de Chinois, en nombre faible ; mais comme ces derniers, à partir du début du 17^e siècle surtout, restèrent définitivement dans le pays, ils s'y marièrent avec des femmes indigènes. Une population de métis est née, de plus en plus nombreuse, soumise au Gouvernement annamite, mais bénéficiant de certains privilèges.

Sous les **Tây-Son** (1772-1802), le nombre des inscrits s'élevait à 250 personnes environ de la catégorie des *tráng* (壯) (hommes adultes valides). Cette population était faite d'un grand nombre d'ouvriers (briquetiers, incrusteurs), mais elle s'honorait de certains de ses représentants célèbres ayant un titre de mandarinat (**Hàn-Lâm**), mandarins lettrés, ou faisant fonction de **Tả-Thị-Lang** (Vice-Assesseur de Ministère) sous le roi **Quang-Trung** des **Tây-Son**, ou de médecins attachés à ce dernier. Le village payait les redevances à la Cour d'Annam en lingots d'argent pesant 8 *nén* 8 *lượng* (soit 3 kgr. 350 environ).

Minh-Hương s'est soumis au **Tây-Son**, mais un de ses habitants, **Lý-Đại-Thành** (李大成) a aidé vaillamment **Nguyễn-Ánh** lorsqu'il reconquit le royaume de ses ancêtres et il lui fut décerné par ce dernier le titre de **Phụ-Quốc-Công-Thần-Đại-Tướng-Quân** (輔國功臣大將軍).

Certains privilèges ont été octroyés par l'Empereur au village. Ainsi le rôle d'interprète, dans les opérations de douane faites avec les jonques chinoises, était dévolu aux habitants de **Minh-Hương**. De même le **Lý-Trưởng** pouvait envoyer directement à la Cour les redevances (lingots d'argent et tissus de soie) et les offrandes, sans passer par l'intermédiaire des mandarins de circonscription et de province ; il pouvait se servir d'un cachet, en ivoire, honneur jusque là réservé, dit la tradition du village, à de véritables colonies chinoises, mais qui fut supprimé ensuite par l'Empereur **Duy-Tân** (1907-1916).

(1) D'après l'opinion des notables de **Minh-Hương**, la création de leur village a été la cause de la décadence de **Cố-Trai**. La population de ce dernier village, composée surtout de pêcheurs, a dû émigrer par suite du manque d'accès au **Sông Thu-Bồn**. On assiste ici à la naissance d'un village de commerçants, aux dépens d'un village de pêcheurs qui meurt.

A l'heure actuelle, **Minh-Huong** est considéré par les autorités administratives au même titre que les villages annamites, sans aucune prérogative spéciale.

Ainsi, né de l'implantation en pays d'Annam d'une colonie de commerçants chinois, **Minh-Huong** est devenu un village annamite. La population a bénéficié au début de certaines marques de considération relative des Seigneurs **Nguyễn**, par suite de son origine, de ses fonctions d'interprètes et d'intermédiaires dans les relations commerciales avec la Chine. A l'heure actuelle, cette population, fidèle à ses traditions de courtier, se disperse dans toute la province de **Quảng-Nam**.

Mais tous continuent fidèlement à payer les impôts à leur village et semblent tirer une certaine fierté de l'histoire de celui-ci (1).

(1) En 1940, sur un total de 815 inscrits du village, 140 seulement résident à Faïfoo ; par contre, 270 tiennent des boutiques dans le *phủ* de **Điên-Bản**, 220 dans le *phủ* de **Tam-Kỳ**, 130 dans le *phủ* de **Thăng-Binh** et 55 dans le *phủ* de **Duy-Xuyên**.

L'histoire de la formation et de l'évolution du village de **Minh-Huong** intéresse au plus haut point la question des origines chinoises de Faïfoo. Nous pensons qu'elle se rattache à l'histoire, plus générale, de l'immigration chinoise en Indochine au 17^e siècle.

Nous savons, en effet, qu'à la chute de la dynastie des **Minh**, les Chinois vinrent en masse s'installer sur divers points de l'Empire d'Annam.

Tout près de Hué, prolongeant le port fluvial de **Bao-Vinh**, sont également deux villages contigus de **Minh-Huong** et de **Thanh-Hà** qui durent être fondés par les Chinois aussi.

En Cochinchine, dès le début du 17^e siècle, le Chinois **MẠC-CỬU** (莫玖) fonda la place de commerce importante de **Hà-Tiên**, qui, avec le territoire environnant, a joué le rôle de « marche frontière » séparant le Siam de l'Empire d'Annam, agrandi, dès le milieu du 17^e siècle, jusqu'en Basse-Cochinchine.

Les villes de **Biên-Hoà** et de **Mỹ-Tho** furent fondées, dans le dernier quart du 17^e siècle, par les généraux chinois **DƯƠNG-NGAN-ĐỊCH** (楊彥迪) et **TRẦN-THƯƠNG-XUYÊN** (陳上川), et leurs armées de plus de 3.000 hommes, fuyant la domination de la dynastie des **Thanh** pour rester fidèles au souvenir des **Minh**.

L'étude de chacun de ces cas précis de formation de village ou de ville par des Chinois immigrés, outre son intérêt historique, est de nature à apporter une contribution précieuse à la géographie humaine.

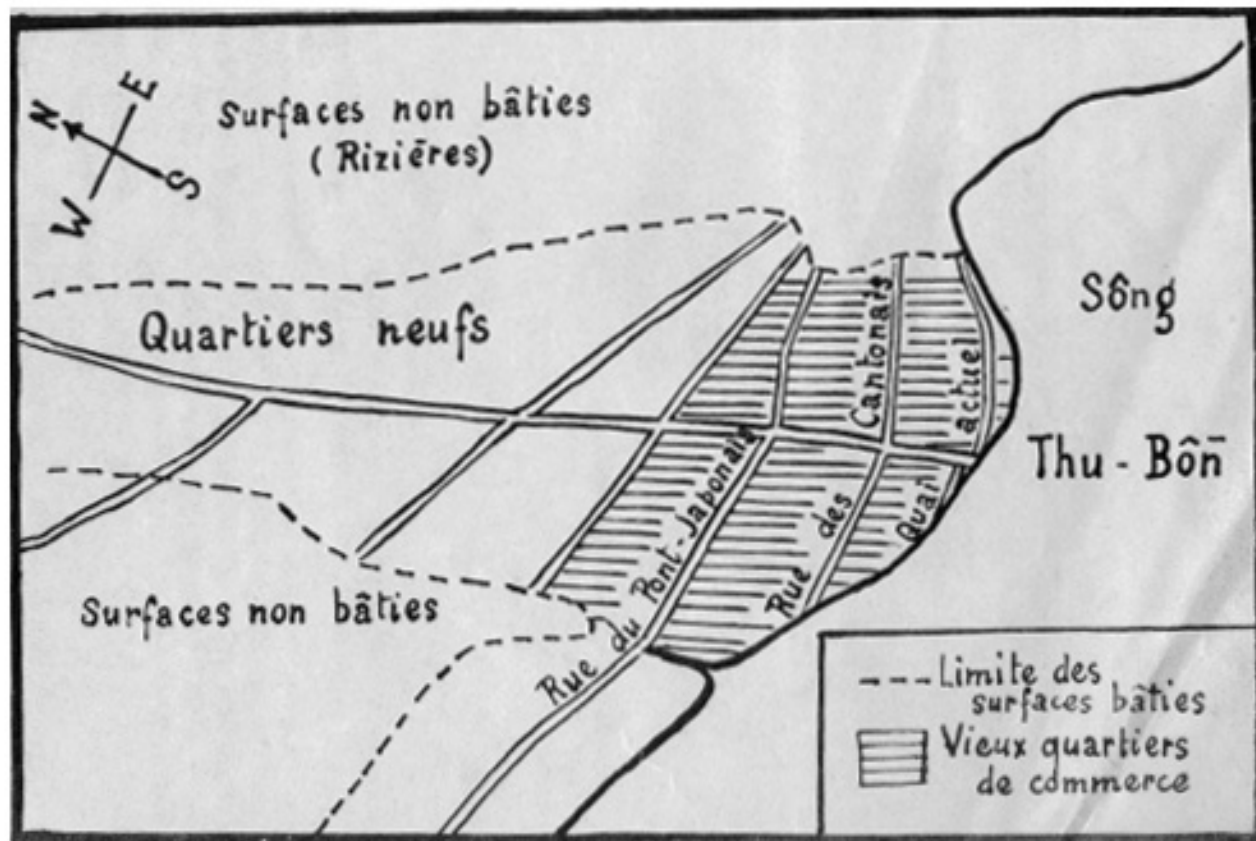


Planche LXX. — Plan schématique de Faifoo,
(Dressé d'après une photographie d'avion).

Echelle $\frac{1}{7.000}$ environ



LES CAPRICES DU GÉNIE DES MARIAGES OU L'EXTRAORDINAIRE DESTINÉE DE LA PRINCESSE NGOC-HAN

Par

PHẠM-VIỆT-THƯỜNG

Secrétaire des Résidences.

*Quel rare destin que celui de cette femme :
Fille de roi, elle épouse successivement deux rois.*

(CHANSON POPULAIRE)

Les pèlerins qui visitent l'antique capitale de Hué, sont frappés par la splendeur mélancolique de ses monuments. Ces sanctuaires surannés, ces temples aux charpentes vermoulues et aux murs couverts de mousse, disséminés çà et là dans la campagne, sur les coteaux boisés, parmi les forêts de pins, sont autant de vestiges d'une gloire passée.

Parmi ces temples discrets qui renferment dans les replis de leur lambris dédorés la mystérieuse voix de l'antiquité, celui qui est dédié à QUẢNG-OAI QUẬN-CÔNG et à THƯỜNG-TÍN QUẬN-VƯƠNG nous rappelle la vie conjugale de la Princesse NGỌC-HÂN, qui eut successivement pour époux deux des plus grands héros du pays de Việt-Nam : NGUYỄN-HUỆ (Quang-Trung) et NGUYỄN-ÁNH (Gia-Long), qui furent deux ennemis mortels.

Ayant chassé les troupes siamoises de la Cochinchine, NGUYỄN-HUỆ entreprit une lutte sans merci contre NGUYỄN-ÁNH, à qui il ne laissa aucun répit. Ne pouvant résister à un ennemi puissant, NGUYỄN-ÁNH alla se réfugier au Siam avec le dessein de réorganiser ses troupes, puis

de reprendre et de soutenir la lutte jusqu'à la victoire finale. Pendant ce temps, **NGUYỄN-HUYỆ** conquérait les provinces du royaume les unes après les autres, et sa puissance et son prestige s'affirmaient chaque jour davantage.

Sous prétexte de sauver la dynastie des Lê de l'emprise des **Trịnh**, **NGUYỄN-HUYỆ** et son Général **NGUYỄN-HỮU-CHÍNH**, après avoir remporté la grande victoire de la rivière **Vị-Hoàng**, s'emparèrent de la citadelle de **Sơn-Nam** et entrèrent dans la capitale de **Thăng-Long** (Hanoi).

NGUYỄN-HUYỆ demanda une audience à l'Empereur **LÊ-HIỀN-TÔN** qui, bien qu'ailé, tint à le recevoir pour reconnaître ses intentions. Au cours de cette audience, **NGUYỄN-HUYỆ** assura l'Empereur de son loyalisme et lui affirma sa volonté de détruire les **Trịnh**. Satisfait de cette déclaration, **LÊ-HIỀN-TÔN** l'éleva au grade de **Nguyên-Soái Phụ-Chính Dực-Võ Ủy-Quốc-Công** et, pour s'assurer de son loyalisme, lui donna en mariage sa fille, la Princesse **Ngọc-HÂN**.

Le grand général qu'était **NGUYỄN-HUYỆ**, rude et impitoyable à la bataille, dur et inflexible dans le commandement, devint timide et fut pris d'amour devant la grande beauté de sa nouvelle épouse. Il se félicita d'avoir pour récompense et pour femme une princesse royale et s'estima le plus heureux des hommes.

Pendant qu'à **Thăng-Long**, on célébrait le mariage de **NGUYỄN-HUYỆ** et de la Princesse **Ngọc-HÂN**, là-bas, sous le ciel de Bangkok, **NGUYỄN-ÁNH**, le Seigneur fugitif, dirigeait tristement son regard vers l'horizon occidental ; le cœur empli d'espoir, il attendait le retour de l'Evêque d'Adran et de son fils **CÁNH**, envoyés en mission en France.

Après avoir remporté victoire sur victoire, **NGUYỄN-HUYỆ** se fit couronner Empereur sous le titre de période de **QUANG-TRUNG** (1788). De Princesse, **Ngọc-HÂN** devint Impératrice. Mais comme la gloire et le bonheur ne durèrent pas, le règne de **QUANG-TRUNG** fut assez bref. En l'année *nhâm-tỵ* (1792), il fut enlevé par une maladie, et **Ngọc-HÂN**, devenue veuve, se cantonna dans son palais pour pleurer son défunt mari et y enterrer sa beauté.

NGUYỄN-QUANG-TOẢN, fils du premier lit de **QUANG-TRUNG**, succéda à son père, sous le nom de règne de **CÁNH-THỊNH**. En raison du jeune âge de **CÁNH-THỊNH**, le pouvoir royal fut confié aux grands mandarins formant le Conseil de Régence, lesquels cherchèrent à se nuire les uns

aux autres et à servir leurs propres intérêts, au mépris de la raison et de la justice. Sous le règne du bon plaisir, la population se lamentait, d'où cette chanson populaire :

« Souhaitons que le vent du Sud souffle plus tôt, pour que le Seigneur **Nguyễn** fasse voile vers la capitale ».

Les partisans des **Tây-Son**, eux-mêmes, se découragèrent, prêts à faire volte-face, à la première occasion.

Au courant de cet état d'esprit, **GIA-LONG** en profita pour attaquer **Phú-Xuân** (Hué) (1801). L'Empereur **CẢNH-THỊNH**, âgé alors de 19 ans, s'enfuit vers le Nord. Avec la perte de la capitale du **Thuận-Hóa** (Hué), commença le déclin du règne des **Tây-Son**.

La nouvelle de la défaite des troupes **Tây-Son** et de la fuite de **CẢNH-THỊNH** fut un coup de foudre pour **Ngọc-Hân**, qui se sentit désormais abandonnée à la merci du Seigneur **Nguyễn**.

Une nuit, à la lumière blafarde de sa lampe, **Ngọc-Hân** vit un homme robuste et de belle prestance se diriger vers elle et la saluer.

Elle trembla devant cette apparition et risqua une question :

— Guerrier des **Nguyễn**, que me voulez-vous ?

— Rien, répondit l'interlocuteur en souriant, n'ayez pas peur. Le guerrier des **Nguyễn** est aussi un homme, et il peut être plus humain qu'un guerrier des **Tây-Son**.

Comme **Ngọc-Hân** gardait le silence, il ajouta :

— Quoiqu'il arrive, Reine, ce palais est à vous.

— Mais, Seigneur, ce palais n'est plus qu'une geôle pour moi, répliqua **Ngọc-Hân**. Et elle se mit à pleurer. Dans sa douleur elle apparut au guerrier dans toute la splendeur de sa beauté.

Pour respecter sa douleur, le guerrier inconnu lui adressa quelques paroles de consolation et se retira.

Après une nuit d'insomnie, **Ngọc-Hân** se réveilla, complètement abattue, au milieu des cris joyeux des oiseaux. Il lui semblait entendre encore les hurlements des troupes qui avaient attaqué la citadelle. Elle avait l'âme en peine et négligeait sa toilette. Tout à coup elle vit se diriger vers elle un homme portant les insignes royaux ; elle reconnut le guerrier inconnu de la veille. C'était **NGUYỄN-ẢNH** lui-même.

Elle se leva et s'excusa de son erreur.

GIA-LONG sourit et dit :

- Vous êtes bien matinale aujourd'hui.

- Sire, je n'ai pas dormi de toute la nuit, répondit **NGỌC-HÂN**.

- Vous êtes une brave Reine. Mais sachez que malgré les changements, la nation annamite ne changera pas. Consolez-vous, ne souffrez plus. Ces palais vous appartiennent toujours.

- Sire, je vous remercie de vos paroles, mais.... Et **NGỌC-HÂN** laissa sa phrase inachevée dans un sanglot de larmes douloureuses.....

Un jour, au cours d'une audience royale, le Grand Eunuque **LÊ-VĂN-DUYỆT** présenta à **NGUYỄN-ẢNH** les observations suivantes :

- Nous avons remporté la victoire, mais nos ennemis ne se tiennent pas pour battus. Il n'est pas admissible que vous vous laissiez séduire par cette femme au point de vouloir laisser inachevée une œuvre poursuivie depuis de nombreuses années. Que Votre Majesté m'en excuse, mais malgré sa grande beauté cette femme n'en était pas moins l'épouse d'un ennemi. Les belles femmes ne manquent pas, et il ne faut pas que votre réputation soit entachée pour une affaire de femme. Je demande à Votre Majesté de réfléchir.

NGUYỄN-ẢNH sourit, et répondit avec calme :

- Vous avez raison. Les belles femmes sont nombreuses, mais si aucune d'elles ne me plait ? **NGỌC-HÂN** était la femme d'un rebelle. C'est simplement une appellation méchante. **NGỌC-HÂN** est une femme comme une autre, une femme digne d'être aimée et respectée, et je suis sûr qu'on n'en trouverait pas une deuxième dans le monde. Après l'avoir connue, je ne veux aimer aucune autre femme. Pendant 24 ans de lutte, je n'ai jamais failli une minute à mon devoir de chef, malgré les dangers courus. Soyez sûr que je ne vais pas aujourd'hui, pour une femme, renoncer à ma mission. L'amour est l'amour, et cela n'a rien de commun ni avec le but élevé que je poursuis ni avec ma volonté d'y arriver. La postérité ne reprochera pas à un Roi d'avoir aimé, et certainement vous et la Cour non plus.

Devant la fermeté du Seigneur **Nguyễn**, la Cour s'inclina, et **NGỌC-HÂN** trouva dans son nouvel amour l'oubli du passé.

En l'année 1802, **NGUYỄN-ẢNH** fut proclamé Empereur sous le titre de règne de **GIA-LONG**.

De son vivant l'Empereur **LÊ-HIÊN-TÔN** avait commandé en Chine du bois ouvré et sculpté pour la construction d'un bâtiment. La livraison de la commande étant arrivée après sa mort, le fournisseur la fit acheminer sur Hué. **GIA-LONG**, pour faire plaisir à **NGỌC-HÂN**, fille de **LÊ-HIÊN-TÔN**, accepta ce bois, avec lequel il fit élever, dans la cité impériale, un grand édifice qui serait, dit-on, le palais **Cần-Chánh** actuel.

Aujourd'hui les rares passants qui s'arrêtent devant la maison de culte de **QUẢNG-OAI QUẬN-CÔNG** et de **THƯỜNG-TÍN QUẬN-VƯƠNG**, seuls rejetons de **NGỌC-HÂN** avec **GIA-LONG**, ne peuvent s'empêcher de pousser un soupir en voyant ce temple en ruine, qui tend à disparaître avec le temps.



SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société

	Pages
L'Art et les constructions militaires annamites (L. BEZACER)	323
La Princesse Marie d'Ordonez, de Cévallos (C. PONCET)	351
La Formation et l'évolution du village de Minh-Huong (Faifoo) (NGUYỄN-THIỆU-LÂU)	359
Les caprices du Génie des Mariages, ou l'extraordinaire destinée de la Princesse Ngọc-Hân (PHẠM-VIỆT-THƯỜNG)... ..	369

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M, le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 300 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 Indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à M. *le Président des Amis du Vieux Hué*, à Hué (Annam), en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12\$ d'Indochine par an ; elle donne droit au Service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué, tiré à 450 exemplaires forme (fin 1937) 25 volumes in-8, d'environ 10.030 pages en tout, illustrés de 2.156 planches hors texte, et de 600 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. - Il paraît tous les 3 mois, par fascicules de 80 à 120 pages.- Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à M. *le Président des Amis du Vieux Hué*, à Hué (Annam), soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

